

LA COMMISSION D'ENQUÊTE  
SUR LES RELATIONS  
ENTRE LES AUTOCHTONES  
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU  
5 RUE PIEN,  
MANI-UTENAM (QUÉBEC)

LE 7 MAI 2018

VOLUME 92

Gabrielle Boyer, s.o.

Sténographes officielles  
**STENOEXPRESS**  
201 ch. De l'Horizon,  
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

**COMPARUTIONS :**

**POUR LA COMMISSION :**

**Me CHRISTIAN LEBLANC**

**Me PAUL CRÉPEAU**

**POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :**

**Me MARIE-PAULE BOUCHER**, pour le  
Procureur général du Québec

**Me MAXIME LAGANIÈRE**, pour le  
Directeur des poursuites criminelles  
et pénales

**Me THOMAS DOUGHERTY**, représentant  
pour ITUM, MAMIT et NNK

**Me RAINBOW MILLER**, pour Femmes  
Autochtones du Québec

**TABLE DES MATIÈRES**

Préliminaires..... 4  
Évelyne Saint-Onge..... 13  
Paul-Émile Fontaine..... 58  
Conrad Grégoire..... 126

-----

1 REPRISE

2 SUITE À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

3 **LA GREFFIÈRE :**

4 La Commission reprend.

5 **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

6 Oui, alors bonjour. Je voudrais tout d'abord  
7 remercier le chef McKenzie, Mike McKenzie, pour son  
8 accueil, remercier aussi les personnes qui ont  
9 participé à la cérémonie de purification, aux  
10 prières, aux danses traditionnelles, aux chants et  
11 qui ont souligné, qui ont marqué par cette  
12 cérémonie, par ces prières, le début de rencontres  
13 qui traditionnellement marquent le début de  
14 rencontres importantes chez les Premières Nations.  
15 Alors nous serons ici pour trois (3) semaines afin  
16 d'écouter des témoignages, écouter des récits de  
17 personnes qui ont vécu des situations parfois  
18 pénibles. Écouter aussi des belles choses. Il y a  
19 des belles choses qui se passent et qu'on veut  
20 entendre, c'est important.

21 Je vais... d'abord, je vais demander aux  
22 procureurs de s'identifier. Évidemment, nous avons  
23 des procureurs qui représentent la Commission, le  
24 gouvernement, des communautés autochtones, je vais  
25 leur demander de s'identifier pour les fins

1 d'enregistrement.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC,**

3 **PROCUREUR EN CHEF POUR LA COMMISSION :**

4 Alors bonjour Monsieur le Commissaire, Christian

5 Leblanc, procureur en chef de la Commission.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Bienvenue, Me Leblanc.

8 **Me THOMAS DOUGHERTY,**

9 **PROCUREUR POUR L'ITUM, MAMIT, NNK :**

10 Bonjour Monsieur le Commissaire, Thomas Dougherty

11 pour les communautés : l'ITUM, le Regroupement MAMIT

12 et la Nation Naskapi de Kawawachikamach.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Bienvenue à vous aussi.

15 **Me RAINBOW MILLER,**

16 **PROCUREURE POUR FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC :**

17 Bonjour Monsieur le Commissaire, Rainbow Miller

18 pour Femmes Autochtones du Québec.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Bienvenue, Me Miller. Nous sommes heureux que

21 Femmes Autochtones du Québec soit de nouveau

22 représentée à la Commission.

23 **Me RAINBOW MILLER :**

24 Nous aussi, nous sommes heureux d'être ici.

25

1 **Me MAXIME LAGANIÈRE,**

2 **POUR LE DPCP :**

3 Bonjour à tous, Maxime Laganière pour le Directeur  
4 des poursuites criminelles et pénales.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bienvenue, Me Laganière.

7 **Me MARIE-PAULE BOUCHER,**

8 **POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

9 Bonjour, Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure  
10 générale.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Bienvenue, Me Boucher.

13 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

14 Bonjour.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors, bienvenue aux procureurs. Je vais... Avant  
17 de vous laisser aller avec votre premier témoin, Me  
18 Leblanc, je vais simplement rappeler, parce qu'il y  
19 a des gens qui nous écoutent, tout simplement  
20 souligner le but de la Commission. Le mandat qui  
21 nous avait été confié à l'origine qui est  
22 d'enquêter, de constater les faits, de procéder à  
23 des analyses afin de faire des recommandations quant  
24 aux actions correctives concrètes, efficaces et  
25 durables à mettre en place par le gouvernement du

1 Québec et par les autorités autochtones en vue de  
2 prévenir ou d'éliminer quelle qu'en soit l'origine  
3 et la cause toute forme de violence et de pratique  
4 discriminatoire, de traitements différents dans la  
5 prestation des services publics suivants aux  
6 Autochtones du Québec. Et là on parle des services  
7 policiers, des services correctionnels, des services  
8 de justice, services de santé, services sociaux,  
9 ainsi que les services de protection de la jeunesse.  
10 Le décret prévoit que l'enquête porte sur les quinze  
11 (15) dernières années et que la Commission siègera à  
12 Val-d'Or. Mais vous aurez compris que nous sommes  
13 maintenant à Uashat Mani-Utenam, le décret prévoit  
14 aussi que, si nécessaire, la Commission siège  
15 ailleurs. Et il nous est apparu tout à fait  
16 nécessaire de venir passer quelques semaines ici, en  
17 territoire innu.

18 Ces audiences, qui se dérouleront jusqu'au  
19 mois de décembre, ont pour but de permettre, puis de  
20 marquer l'importance de permettre aux citoyens  
21 autochtones ainsi qu'aux intervenants publics de  
22 partager leurs expériences et leurs préoccupations,  
23 de s'exprimer aussi à l'égard des solutions qui  
24 peuvent être apportées afin de rendre meilleurs les  
25 services publics aux Autochtones. Et le nom même de

1 la Commission le laisse entendre, l'heure est à  
2 l'écoute, la réconciliation, dans une perspective de  
3 progrès. Alors je n'irai pas plus loin là-dessus,  
4 je pense qu'on aura tout compris.

5 Maintenant, il y aura des témoignages qui  
6 seront faits en direct, en public à la Commission  
7 comme celui que nous entendrons ce matin après mon  
8 texte d'ouverture, il y en aura d'autres qui  
9 pourront être à huis clos. Et quand c'est à huis  
10 clos, ce n'est pas pour faire des cachettes, c'est  
11 souvent parce qu'il s'agit de matières relevant de  
12 la protection de la jeunesse qui doivent... qui...  
13 alors que les lois, la Loi sur la protection de la  
14 jeunesse interdit que soit divulgué le nom des  
15 enfants ainsi que les informations qui pourraient  
16 permettre de les identifier. Alors on n'a pas le  
17 choix, il faut le faire à huis clos à ce moment-là.  
18 Et vous allez vous demander : « Bien, pourquoi si on  
19 le fait à huis clos ça pourrait intéresser la  
20 Commission dans le rapport? ». C'est que par la  
21 suite, on peut mettre la transcription sur le site  
22 de la Commission en caviardant tout ce qui permet  
23 d'identifier les enfants. Alors on peut l'utiliser  
24 pour tenter d'améliorer les services de protection  
25 de la jeunesse sans divulguer le nom des enfants qui



1           sont... qui pourraient être identifiés par les  
2           témoignages. Il y a aussi des cas où des personnes  
3           souhaitent témoigner à la Commission, mais  
4           souhaitent ne pas être identifiées, souhaitent le  
5           faire de façon à ce que leurs noms ne soient pas  
6           connus. Mais on respecte ça. Alors il peut arriver  
7           qu'on entende des gens, nous on va savoir de quoi il  
8           s'agit, mais ça ne sera pas diffusé au public. Ça  
9           peut arriver, c'est une autre circonstance.

10           Alors ceci dit, j'aimerais simplement  
11           souligner que nous en sommes à notre 21<sup>e</sup> semaine  
12           d'audience. Il y a déjà eu vingt (20) semaines  
13           d'audience depuis le cinq (5) juin de l'année  
14           passée. Nous avons entendu trois cent quarante-six  
15           (346) témoins jusqu'à maintenant, dont cent trente-  
16           trois... cent trois (103) sont des témoins citoyens.  
17           Une centaine ont été entendus depuis janvier deux  
18           mille dix-huit (2018). Au début, on a entendu  
19           surtout des leaders autochtones, des intervenants de  
20           services publics, des experts, de façon à mettre la  
21           table. Et on a voulu ensuite chercher à entendre  
22           des gens qui ont vécu eux-mêmes des situations soit  
23           avec la police, la prison, la justice, les services  
24           correctionnels, la protection de la jeunesse ou même  
25           les hôpitaux, la santé. Alors, de plus en plus on a

1           entendu des témoins citoyens. Et il y a eu cinq  
2           cent vingt-sept (527) dossiers d'ouverts depuis le  
3           début des audiences. Nous avons plus de quatre-  
4           vingts (80) personnes qui travaillent à la  
5           Commission avec une présence sur la Côte-Nord ici,  
6           on a des personnes formidables qui ont rencontré les  
7           gens, qui font des enquêtes, qui s'occupent du  
8           soutien mieux-être, qui... les relations aussi avec  
9           les communautés. Il y en a sur la Côte-Nord ici, à  
10          Wendake, en Gaspésie, à Montréal, en territoire  
11          Eeyou Istchee, puis ainsi qu'au Nunavik. Alors on  
12          essaie de se déployer un peu partout pour donner  
13          l'occasion aux gens de s'exprimer et ceux qui le  
14          souhaite de venir se faire entendre à la Commission.

15                 Il y a eu des présentations dans les  
16          communautés autochtones, dans les centres d'amitiés  
17          autochtones, dans divers organismes, il y en a eu  
18          deux cent trente-deux (232) présentations faites par  
19          nos équipes de relations avec les Autochtones, avec  
20          les procureurs, accompagnés de procureurs,  
21          accompagnés d'enquêteurs ensuite qui recueillaient  
22          les récits des gens qui souhaitaient s'exprimer.  
23          Alors ça s'est fait tout le long. Il y a neuf (9)  
24          des onze (11) nations autochtones qui ont été  
25          visitées et des séances d'information sont prévues

1           au début du mois de juin dans les communautés  
2           Mi'gmaq.

3           Je tiens à souligner, il y a certaines dates  
4           qui ont une importance. Le quinze (15) octobre,  
5           c'est la date limite de remise pour les mémoires par  
6           le public et les organisations publiques. Décembre  
7           sera... marquera la fin des audiences publiques, des  
8           témoignages, des sessions de la Commission. Et le  
9           rapport final est prévu pour septembre deux mille  
10          dix-neuf (2019). Et je vais être franc avec vous,  
11          j'espère ne pas le déposer la dernière date, peut-  
12          être être capable de le faire un peu avant. Alors,  
13          ceci dit, les prochaines audiences après les trois  
14          (3) semaines que nous allons tenir ici à Mani-  
15          Utenam, seront au conservatoire de musique de Val-  
16          d'Or la semaine du quatre (4) au huit (8) juin.  
17          Ensuite, ce sera à Mistissini au gymnase Memorial  
18          Arena du onze (11) au quinze (15) juin et du dix-  
19          huit (18) au vingt (20) juin. Alors il y aura  
20          d'autres dates par la suite qu'on annoncera  
21          ultérieurement. Alors ceci dit, maintenant  
22          Me Leblanc, je vais vous inviter à nous présenter  
23          votre prochain témoin.

24       **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25          Oui. Monsieur le Commissaire, c'est avec beaucoup

1 de plaisir que nous accueillons madame Évelyne  
2 Saint-Onge. Madame Saint-Onge qui est une aînée  
3 innue de la région ici qui est, j'oserais dire, une  
4 grande dame de la nation innue. Très reconnue pour  
5 son engagement et son travail à la sauvegarde et au  
6 développement, à la transmission du savoir innu, la  
7 culture et du savoir innu. Elle a reçu d'ailleurs  
8 un doctorat *honoris causa* à l'Université du Québec à  
9 Montréal pour son travail en ce sens-là. Elle est  
10 également très impliquée pour le développement du  
11 dialogue et des liens entre... plus harmonieux,  
12 disons, entre les Autochtones et non-Autochtones.  
13 Elle a reçu également les prix... d'autres prix  
14 prestigieux, je nommerai seulement celui qu'elle a  
15 reçu de l'union des pays africains, le prix Nelson  
16 Mandela, le prix Rosa Parks pour justement son  
17 implication depuis de très nombreuses années.

18 Alors, bien, bienvenue Madame Saint-Onge,  
19 c'est un plaisir de vous avoir avec nous. Peut-être  
20 avant de vous céder la parole, on a l'étape  
21 obligatoire dont je vous ai parlé tout à l'heure de  
22 l'assermentation. Alors on va... on va procéder à  
23 l'assermentation.

1 Évelyne Saint-Onge  
2 Témoin citoyen/aînée  
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, bienvenue Madame Saint-Onge, nous sommes  
7 honorés de vous recevoir ici, nous allons vous  
8 écouter avec beaucoup d'attention.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 Alors je vous cède la parole, Madame Saint-Onge.

11 **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

12 Merci beaucoup. Merci, je ne croyais pas d'être ici  
13 ce matin, mais je suis quand même contente de parler  
14 et de vous faire part de qu'est-ce qui me tient à  
15 cœur moi aussi. Mon nom c'est Évelyne, Évelyne  
16 Saint-Onge, puis je suis membre de Innu Takuaikan  
17 Mani-Utenam et Uashat. Je suis une survivante, j'ai  
18 un diplôme de garde-malade auxiliaire, j'ai  
19 soixante-douze (72) ans et je suis un aidant naturel  
20 à la maison et pour la communauté également.

21 J'ai été... quand le pensionnat a ouvert, j'ai  
22 été... c'est la première année où je fréquentais  
23 l'école et j'ai été au pensionnat pendant onze (11)  
24 ans. Et je n'ai pas été agressée ni violentée,  
25 probablement parce que mes parents étaient connus.

1 Ma mère était interprète pour les curés et mon père  
2 travaillait pour les arpenteurs. Et à ce moment-là,  
3 je n'ai pas eu... toute la famille chez nous, sauf  
4 mon frère, mais chez les filles on n'a pas eu  
5 d'agressions ni de violence. Par contre, j'ai subi  
6 une humiliation, une intimidation vers l'âge de onze  
7 (11) ans, envers d'une... ça venait de la part d'une  
8 religieuse et ça m'a comme rendu muette jusqu'à  
9 l'âge de quarante (40) ans. Ça m'a pris toute cette  
10 année-là pour être capable de parler.

11 J'ai été très gênée, timide, puis renfermée.  
12 Même là encore, je suis... des moments de gêne qui  
13 viennent, là. Et quand je suis rentrée au  
14 pensionnat, je ne parlais pas français et après les  
15 années, quand je suis sortie au pensionnat, je ne  
16 réalisais pas que je m'éloignais de mes parents. Je  
17 ne réalisais pas que je m'éloignais aussi de ma  
18 culture, puis je ne réalisais pas que je m'éloignais  
19 de la langue innue, parce que j'apprenais une  
20 nouvelle langue, là, la langue... le français. Et  
21 pour moi c'était nouveau puis j'apprenais ça,  
22 j'avais beaucoup d'intérêt, puis des fois je ne  
23 comprenais pas trop, mais j'avais une bonne mémoire  
24 à ce moment-là, c'est ça qui m'a aidé beaucoup. Et  
25 aussi, je m'éloignais beaucoup beaucoup de plus en

1 plus loin de ma culture et des traditions.

2 Et quand on est pensionnaire, il y a des choses  
3 qu'on n'apprend pas. Au pensionnat, on n'a pas  
4 pris... appris la langue innue, mais des fois, même  
5 ils nous interdisaient de parler innu. On  
6 n'apprenait pas nos valeurs, notre culture. C'est  
7 sûr que j'ai appris beaucoup de... j'ai appris à  
8 bien me tenir. On appelait ça la bienséance dans  
9 ces moments-là. Et quand on met la table toutes les  
10 fourchettes, puis tout ça, là, on apprenait ça.  
11 Dans ce temps-là, c'est... on appelait le livre, ça  
12 s'appelait *Louise et sa maman*. Et on apprenait...  
13 on apprenait à être polis en public. Et c'est ça  
14 qu'on apprenait. On n'apprenait rien de nos... de  
15 chez nous. Même pas notre identité. On n'apprenait  
16 pas à être des bons... à être des bons parents. On  
17 n'était pas... ils ne parlaient pas de nos parents,  
18 c'est comme s'ils n'existaient pas, là. T'sais, et  
19 aussi on n'apprenait pas à être des bons Indiens.  
20 Et tout ça, tout ce qui était indien de langue,  
21 c'était complètement loin.

22 Et aussi, à ce moment-là, j'ai... la seule  
23 chose que j'aimais beaucoup au pensionnat, j'ai été  
24 dans les guides. Vers les dernières années, il y  
25 avait les guides et j'ai beaucoup aimé ça parce

1 qu'on sortait à l'extérieur et on apprenait des  
2 choses et c'était la première relation avec les  
3 filles de Sept-Îles. C'était quasiment les premiers  
4 contacts parce que, au pensionnat, on était  
5 seulement les Innus ensemble et nos premiers  
6 contacts avec les Québécoises c'était avec les  
7 guides. Et pour moi, j'ai beaucoup aimé cette  
8 expérience-là. À ce moment-là, la Loi des Indiens  
9 voulait faire de nous des bons Canadiens, mais elle  
10 n'a pas réussi. Elle n'a pas réussi et en plus,  
11 nous, on était complètement perdus. Complètement  
12 perdus parce qu'un de mes amis disait quand ils sont  
13 venus le chercher pour l'amener au pensionnat, ils  
14 disaient à ses parents : « Ça va faire un bon  
15 interprète et aussi ça va faire un bon – je ne sais  
16 pas, un avocat ou un enseignant ». Mais l'Innu  
17 disait que : « Je n'ai jamais été interprète, je  
18 n'ai jamais été enseignant et en plus j'ai perdu ma  
19 culture ». C'est ça que ça nous a donné. Tous ceux  
20 qui sont passés au pensionnat, c'est tout ça en plus  
21 des agressions.

22 Et moi, j'ai... je suis sortie de là  
23 complètement différente que j'étais supposée d'être.  
24 Moi, j'étais née pour vivre en forêt, puis à un  
25 moment donné, l'histoire fait en sorte que je suis



1 pensionnaire et je suis une autre personne  
2 complètement différente et je réalise en plus que  
3 j'ai perdu la langue et la culture. Et toute  
4 cette... le fait de réaliser, ça m'a donné beaucoup  
5 de colère. Et pour apaiser ma colère, j'ai commencé  
6 à boire et prendre de l'alcool. Et ça, ça m'a aidé  
7 à parler puis à crier ma déception et ma colère. Et  
8 aussi, à ce moment-là, j'ai marié un Québécois, j'ai  
9 suivi mon cours de garde-malade et je cherchais  
10 quelqu'un pour m'accompagner à ma graduation. J'ai  
11 trouvé quelqu'un et j'ai trouvé un mari en même  
12 temps.

13 Et j'ai eu deux (2) enfants, c'était un  
14 Québécois. Et un soir de Noël, on était en train...  
15 c'était le réveillon et je regardais mes amis près  
16 de l'arbre de Noël, puis ils brassaient des petites  
17 boîtes. Puis ils disaient : « J'espère que c'est ma  
18 chaîne, puis... » et je voyais que mon amie, elle  
19 avait une chaîne dans les... au poignet, dans le cou  
20 et puis je me suis dit : « À quelle place elle va  
21 mettre l'autre chaîne? » puis quand je me suis posé  
22 cette question-là, toute la crise d'identité est  
23 arrivée. Je me disais : « Est-ce que je veux être  
24 enchaînée moi aussi? Qu'est-ce que je suis, moi?  
25 Je suis-tu une Innue, une Québécoise, une femme

1           innue? » et tout ça, là, j'ai vécu une crise  
2           d'identité très très forte. Et finalement, j'ai  
3           gardé ça longtemps cette crise d'identité-là, et  
4           avec mon conjoint on s'est séparés. Et il fallait  
5           que je retourne, je voulais retourner dans mon  
6           village.

7           Je retourne dans mon village et les Innus me  
8           disent : « Qu'est-ce que tu fais ici, toi? Tu nous  
9           as trahis, tu as marié un Québécois et tu n'as plus  
10          d'affaire ici ». Et parce que la Loi des Indiens me  
11          disait que vu que j'ai marié un Québécois, je  
12          n'étais plus une Innue, mais le fait que les Innus  
13          m'aient dit : « Tu n'es plus une Innue », là j'ai  
14          tout fait pour prouver aux Innus que j'en étais une  
15          femme innue. J'ai dû faire beaucoup de bénévolat.  
16          Quand il y avait des rencontres concernant la  
17          langue, j'étais la première; concernant l'éducation,  
18          j'étais la première; j'étais toujours la première à  
19          organiser. J'étais toujours là parce que je voulais  
20          prouver que j'étais une Innue. Mais tout ça, ça m'a  
21          aidé. Ça m'a aidé, ça m'a donné beaucoup de  
22          formation et aussi de force pour travailler sur ma  
23          culture. J'ai trouvé ça difficile me faire renier  
24          par les aînés, mais aujourd'hui, je suis contente.  
25          Je suis contente parce que ça m'a donné la force et

1           aussi ça m'a pris dix (10) ans de ma vie, à ce  
2           moment-là, j'ai trente (30) ans jusqu'à l'âge de  
3           quarante (40) ans. Je suis montée en forêt avec un  
4           conjoint innu, on a eu un (1) enfant et on est  
5           montés en forêt avec des aînés. Ça m'a pris dix  
6           (10) ans pour réapprendre ma culture et ça, ça m'a  
7           donné beaucoup beaucoup de courage et d'espoir aussi  
8           également en faisant ça.

9           Aujourd'hui, moi, je me dis, je me sens bien  
10          aujourd'hui. Je me sens bien que je sois en ville,  
11          à Mani-Utenam ou à Chicoutimi, peu importe où je  
12          suis, je suis bien. Finalement, je possède deux (2)  
13          cultures : la culture innue et la culture  
14          québécoise. Et aussi, je me dis : « Pourquoi pas,  
15          on ne fera pas ça aux jeunes enfants, leur donner la  
16          possibilité de vivre leur culture? ». Parce que  
17          depuis le pensionnat, on a très peu de temps  
18          consacré pour notre culture, pour notre langue.  
19          Dans les écoles c'est zéro et tout ça, juste si le  
20          calendrier le permet... le calendrier scolaire  
21          permet, là, on va en forêt. Mais moi, je trouve  
22          qu'il faut mettre beaucoup beaucoup d'efforts  
23          aujourd'hui pour réapprendre notre langue et notre  
24          culture. Je l'ai appris et je l'ai appris assez  
25          vieux, j'avais déjà trente (30) ans, et je pense

1           qu'on a encore le temps. On a encore des  
2           références, on a encore des aînés et on peut... on a  
3           encore le temps de reprendre ce qu'on a perdu.

4           Et je m'en souviens aussi quand on était à  
5           Schefferville avec ma sœur. Avec ma sœur, ma sœur  
6           c'est une enseignante de langue innue qui a fait...  
7           qui était dans la génération... quand la Fraternité  
8           des Indiens du Canada ont décidé d'introduire... qui  
9           a demandé d'introduire dans les écoles des valeurs  
10          des Premières Nations et la langue des Premières  
11          Nations dans les écoles, ma sœur était là pour  
12          recevoir la formation des étudiants-maîtres à  
13          l'école. Et à ce moment-là, elle a suivi le cours à  
14          la Macaza. Et quand elle est revenue à son école à  
15          Schefferville, il n'y avait plus de locaux. Et  
16          finalement, ils ont offert une entrée, une entrée  
17          sortie de l'école et ça a été sa première classe  
18          pour enseigner la langue innue. Et elle a commencé  
19          de cette façon-là. Et je voulais savoir combien  
20          d'années qu'elle avait enseigné là, mais là je ne  
21          peux pas la rejoindre, mais je pense qu'elle a  
22          restée là peut-être une (1) année ou deux (2) dans  
23          ces locaux.

24          Et j'ai toujours été avec ma sœur à  
25          Schefferville, parce que je demeurais à Montréal,

1           j'ai retournée dans la communauté à Schefferville et  
2           là, finalement,, à force d'être avec ma sœur à  
3           l'école, ils m'ont engagée pour travailler. Parce  
4           que je travaillais à l'hôpital dans ce temps-là avec  
5           mon cours de garde-malade et là, ils m'ont demandé  
6           pour travailler à l'école. Et à l'hôpital, il y  
7           avait... j'ai passé mon temps à faire des  
8           dénonciations. J'étais vraiment... à Schefferville,  
9           j'ai fait beaucoup de dénonciations concernant les  
10          actes de discrimination, de préjugés ou des actes  
11          assez forts que je trouvais. Et j'ai quitté  
12          l'hôpital pour ça. Je n'étais plus capable de voir  
13          autant de discrimination à l'hôpital.

14                 Un moment donné, une fois, une garde... une  
15          infirmière me dit : « Tu peux-tu regarder un tel  
16          dossier? ». Je regarde le dossier et c'était  
17          marqué... Quand un enfant, ou un enfant ou un  
18          patient, rentre à l'hôpital, on doit indiquer s'il  
19          est venu à pied, s'il est venu... « C'est un enfant  
20          qui est arrivé dans les bras de sa crottée de mère  
21          ». Et quand j'ai vu ça, j'ai pris le dossier, je  
22          l'ai photocopié et je l'ai distribué partout. J'ai  
23          manqué un règlement qui était la confidentialité,  
24          mais j'étais trop enragée, j'ai réagi de cette  
25          façon-là et j'ai passée au conseil d'administration.

1 Et finalement, l'infirmière a eu quoi? Une (1)  
2 semaine de repos. C'est tout ce qu'elle a eu, mais  
3 au moins moi, je me disais : « J'ai dénoncé ».

4 Et à l'école, quand je suis rentrée à l'école,  
5 c'était... c'était pire. C'était la même chose  
6 quand je suis rentrée à l'école parce que j'ai passé  
7 mon année à dénoncer. La première... la première  
8 dénonciation, c'était un jeune qui arrive en courant  
9 devant moi, puis il pleurait, puis il me tend les  
10 deux (2) bras, puis les deux (2) bras rouges, rouges  
11 de ce côté-là. Et j'ai dit : « Qu'est-ce que tu as?  
12 », il dit : « C'est le directeur qui vient de me  
13 donner la *strap* ». Bien, j'ai dit : « Va  
14 t'habiller, on s'en va à l'hôpital ». Là, on est  
15 partis à l'hôpital, j'ai demandé au médecin : « Je  
16 veux que tu décrives seulement ce que tu vois - et  
17 le médecin était fâché, en tout cas - puis je veux  
18 la description ». Mais là, je lui dis : « Qu'est-ce  
19 que ... » Je me disais : « Qu'est-ce que je vais  
20 faire avec mon papier? ». Finalement, j'ai  
21 téléphoné à Simone Chartrand, c'est la seule  
22 personne qui me venait dans la tête, là, et j'ai  
23 téléphoné et elle m'a aidé. Elle m'a aidé. Elle a  
24 fait des démarches jusqu'à Baie-Comeau et elle m'a  
25 appelé pour me dire qu'une personne allait me

1           rencontrer venant de Baie-Comeau dans les jours qui  
2           suivent. Et j'étais contente, tout ça. Pour que  
3           finalement, la personne de Baie-Comeau m'appelle, ça  
4           doit être la protection de la jeunesse j'imagine,  
5           donc... et il me dit que la personne qui était  
6           supposée d'aller à Schefferville était rentrée  
7           d'urgence à l'hôpital. Notre histoire était encore  
8           tombée à l'eau.

9           Et ça, c'était... Et on faisait aussi  
10          également des annonces dans les Télévox concernant  
11          les poux. Ils disaient ouvertement, ouvertement il  
12          dit : « Avis à tous les enfants indiens, il y a une  
13          épidémie de poux, veuillez vous présenter au  
14          dispensaire ». Ça aussi, on a fait la rencontre  
15          avec... puis en plus j'aimais ça parce que je  
16          travillais avec un groupe de parents innus. Ça me  
17          donnait beaucoup de force pour parler. Et  
18          justement, même les Blancs des fois appelaient, puis  
19          ils disaient : « Ah, on a des poux innus ». Puis  
20          c'est rendu, je ne sais pas comment ils faisaient  
21          pour faire la différence. Et c'était comme ça dans  
22          cette école-là.

23          Et aussi, on a dénoncé, à ce moment-là il y  
24          avait une classe, tous les Innus étaient classés  
25          dans des... ils étaient placés dans des classes

1           inadaptées. Parce que les classes inadaptées  
2           donnaient des frais de... elles augmentaient les  
3           frais de scolarité et l'école les avait classés  
4           enfance inadaptée pour recevoir *une plus grosse*  
5           frais de scolarité. Et ça aussi, on a dénoncé. Et  
6           souvent, nos enfants se faisaient de... traiter de  
7           « kawish ». Ça, on n'a jamais compris qu'est-ce que  
8           ça voulait dire. Et souvent aussi le curé, le curé  
9           s'occupait aussi de l'éducation et c'était le Père  
10          Cyr et c'était lui qui est répondant pour les Innus  
11          et il avait beaucoup d'influence. Souvent, les  
12          parents décidaient... Une fois, on avait fait les  
13          démarches pour que toute la maternelle soit toute en  
14          langue innue et le lendemain, le curé a passé, puis  
15          il a dit : « Non, non, non, j'ai rencontré moi aussi  
16          des parents qui sont contre votre décision, puis  
17          finalement, c'était moitié-moitié ». Et on a dû...  
18          on a dû accepter.

19                 Et aussi, également j'ai travaillé dans un  
20          projet avec des aînés. C'est un projet qui était...  
21          ça, c'était à Mani-Utenam et c'était un projet qui  
22          était... qui concernait à faire la cueillette de  
23          vocabulaire de... avec... du vocabulaire, là, avec  
24          des thèmes précis. Et je travaillais avec des  
25          Innus, des aînés. Et là, on faisait la... on



1           mettait tous les mots. Soit qu'on prenait, mettons,  
2           toutes les classes des animaux, on prenait, on  
3           donnait les noms, parce qu'il y a déjà tout.  
4           Mettons si on prend un castor, il a déjà... il y a  
5           le petit castor, le gros castor, tout ça, là. Il y  
6           a toutes ces catégories-là chez les animaux chez les  
7           Innus. Et il fallait classer ces mots-là. Et  
8           c'était subventionné par le ministère de  
9           l'Éducation. Et à un moment donné, le ministère de  
10          l'Éducation vient. Et là, on commence à discuter,  
11          puis à parler. Puis les aînés m'ont demandé de dire  
12          au ministère de l'Éducation que toute leur  
13          cueillette, tous les mots qu'ils viennent de donner,  
14          ne veulent pas qu'ils soient traduits en français.  
15          Et j'ai fait part au ministère de l'Éducation. Et  
16          la subvention a été arrêtée. C'est dommage. Et  
17          peut-être... Ça, c'était mon cheminement.

18                 Et après, j'ai travaillé... peut-être pour vous  
19          faire comprendre un peu l'évolution de l'éducation  
20          chez les Innus, je suis sûre que vous êtes... que  
21          vous les connaissez quand même, mais pour moi, c'est  
22          important de classer ça, là. Ça a commencé dans les  
23          dix-huit cent soixante-seize (1876) par la Loi des  
24          Indiens. La Loi des Indiens qui est la principale  
25          loi canadienne qui traite des Indiens enregistrés

1 dans... enregistrés. Et aussi, ça traite des ventes  
2 et du système, comment ça va se passer dans les  
3 communautés. Ça a été adopté en dix-sept cent  
4 soixante-seize (1776) qui donne au gouvernement  
5 canadien l'autorité exclusive de légiférer sur les  
6 Indiens et les terres réservées aux Indiens.  
7 L'application de la Loi sur les Indiens relève des  
8 Affaires autochtones et Développement du Nord  
9 canadien. Et les Affaires indiennes, c'est eux qui  
10 nous gèrent, qui prennent soin de nous. Et c'est  
11 eux qui nous subventionnent, qui donnent tout le  
12 financement en éducation, en habitation, tous les  
13 services qu'il y a dans les communautés, c'est donné  
14 par le ministère des Affaires indiennes. Tout... on  
15 a tous ces financements-là, sauf on n'a pas aucun  
16 argent concernant la langue et la culture. On n'a  
17 pas d'argent et je trouve ça... je regarde des fois,  
18 l'habitation au... l'habitation, ils nous font des  
19 maisons, aussitôt ils nous mettent des clôtures, ils  
20 nous mettent le gazon. Et on est déjà... on est  
21 déjà trop pris, tout *pognés* dans notre communauté et  
22 c'est comme on nous limite toujours, on est toujours  
23 limités. Et on... Moi, je trouve que... je trouve  
24 ça des fois épouvantable quand je regarde le ministère  
25 des Affaires indiennes.

1                   Il y a aussi le ministère de l'Éducation.  
2                   Parce que quand on a été pensionnaire, là, c'était  
3                   le ministère de l'Éducation du Québec qui... on  
4                   avait des programmes du ministère de l'Éducation du  
5                   Québec. Et le ministère du Québec offre des  
6                   services et aujourd'hui, il travaille sur un nouveau  
7                   programme d'histoire et j'ai participé à... quand  
8                   ils ont fait, ils ont écrit l'histoire. L'histoire  
9                   maintenant va être changée et c'est la façon qu'il  
10                  est pensé, ça va être sur le temps, selon les  
11                  années. Et dans toutes les années, on est  
12                  concernés, on fait partie maintenant de l'histoire.  
13                  Parce que quand c'était l'histoire de Dollard des  
14                  Ormeaux, des Saints Martyrs Canadiens, là, c'était  
15                  gênant pour nous, là. Puis moi puis ma sœur, on a  
16                  été les premières à aller dans les écoles... dans  
17                  les écoles provinciales avec des blancs, puis on  
18                  était gênées là quand c'était... puis c'était  
19                  difficile, on voulait disparaître, puis c'était  
20                  assez difficile. Et on disait tout le temps quand  
21                  c'était... « Ah, non, ce n'est pas nous autres,  
22                  c'est les Iroquois, c'est les... », on mettait ça  
23                  sur la faute sur d'autres nations. Et c'était comme  
24                  ça, c'était vraiment gênant, l'histoire.  
25                  Et je trouve ça important maintenant qu'on nous

1           consulte, on nous demande qu'est-ce qu'on pense,  
2           même l'appellation des... quand on parle la Loi des  
3           Indiens, c'était la Loi des Sauvages, la Loi des  
4           Indiens, les Amérindiens, les Aborigènes, les  
5           Autochtones, les Innus, les Montagnais, on a toutes  
6           ces appellations-là, puis on n'a... on ne sait plus  
7           comment s'identifier nous aussi. Et finalement,  
8           dans l'histoire du Canada, ils nous ont demandé  
9           comment qu'on allait s'identifier et la plupart des  
10          gens qui étaient-là, ils ont dit : « Premières  
11          Nations ». Et pour nous, on s'identifie et il va  
12          falloir qu'on... moi aussi, il faut que je m'exerce  
13          à dire, je me force à dire : « Nous sommes les  
14          Premières Nations ». Et dans le fond, j'aime ça.  
15          J'aime ça. C'est vrai que je suis en premier, en  
16          avant. Et... Mais quand même, il faut s'y habituer  
17          à dire : Premières Nations. Et des fois, je me  
18          dis : « Il me semble que je me fais comprendre mieux  
19          en disant : "les Indiens", "la Loi des Indiens", mais  
20          il va falloir que je m'habitue moi aussi à dire... »

21                 Et après ça, on a eu le pensionnat. Le  
22          pensionnat chez les Innus, ça a été... on a eu un  
23          pensionnat ici à Mani-Utenam. Le programme du  
24          ministère de l'Éducation, il n'y avait aucun  
25          enseignement sur la langue, la culture. Puis dans

1 ce pensionnat-là, ça regroupait dix (10) garçons et  
2 dix (10) filles de chaque communauté de toute la  
3 nation innue. Et ça faisait à peu près... on était  
4 deux cent cinquante (250) élèves pensionnaires à  
5 chaque année. Ceux de la Basse-Côte-Nord, eux  
6 restaient continuellement au pensionnat, mais par  
7 contre, ceux de Schefferville et de Mani-Utenam, des  
8 fois on pouvait sortir à Noël et à Pâques. Et ça,  
9 ça a été géré par les oblats, Marie Immaculée et les  
10 Sœurs Auxiliatrices. Et les élèves de Malio, eux  
11 autres venaient au pensionnat et c'était des  
12 externes. Puis en soixante et onze (71), quand la  
13 Fraternité des Indiens du Canada a demandé le...  
14 pour que la... dans les écoles, on diffuse langue et  
15 culture, il y a eu comme un arrêt des pensionnats.  
16 Et là, on a été, on a eu des écoles dans les  
17 communautés et il y a eu déjà des élèves qui ont été  
18 dans les écoles provinciales.

19 Puis dans les écoles provinciales, on suivait  
20 le programme du ministère, puis il n'y avait pas de  
21 programme de langue, culture, ni de valeurs et  
22 d'histoire innue et l'histoire du Canada était...  
23 nous enseignait selon le programme du ministère de  
24 l'Éducation. Et dans les écoles innues, il y avait  
25 une école à Malio, on suivait le programme du

1           ministère de l'Éducation. Il y avait un  
2           enseignement de la langue innue, elle était  
3           enseignée comme langue seconde et non comme langue  
4           maternelle. Et aussi, l'histoire du Canada était  
5           enseignée selon le ministère de l'Éducation. Et  
6           aussi, il y avait la présence des enseignants  
7           innus, ils enseignaient la langue innue en langue  
8           seconde et si le calendrier scolaire permettait, on  
9           avait quelques sorties en forêt.

10           Et aussi à ce moment-là, dans ces dates-là, il  
11           y a eu la... il y a eu la maîtrise indienne de  
12           l'éducation que je viens de parler, il y a eu aussi  
13           le collège Manitou à la Macaza. Le collège  
14           Manitou, c'est un centre éducatif pour les Innus et  
15           les Premières Nations du Québec et du Canada situé  
16           dans la municipalité de la Macaza qui est dans les  
17           Laurentides. Pour nous, ça a été une rencontre.  
18           C'était une rencontre des Premières Nations des  
19           deux (2) Amériques et ça nous donnait beaucoup de  
20           force de voir d'autres Indiens qu'on...  
21           habituellement qu'on voyait dans les films de  
22           cowboys, là, et je m'en souviens, quand on... je  
23           parle des films de cowboys, au pensionnat, les  
24           samedis soir on avait des films, des visionnements  
25           de film et la plupart du temps c'était des

1 visionnements d'Indiens et de cowboys. Et ça  
2 finissait toujours par une guerre et les Indiens,  
3 on voyait les Indiens puis les... et on entendait  
4 la cavalerie américaine qui arrivait au clairon et  
5 là on applaudissait, là. On applaudissait, on  
6 était contents : enfin les Indiens vont se faire  
7 abattre. Puis, t'sais à tel point qu'on était...  
8 qu'on avait perdu notre notion de fierté, là, on  
9 applaudissait quand l'armée américaine arrivait.  
10 C'était comme ça, on était bien éduqués.

11 Et à la Macaza, c'est ça, on a rencontré les  
12 *premières* américains... les Premières Nations. Et  
13 ça nous donnait une fierté, une force, ça nous a  
14 donné beaucoup de fierté et beaucoup la langue...  
15 pas la langue, mais les programmes étaient dirigés  
16 vers l'enseignement sur l'histoire des Premières  
17 Nations, sur l'histoire des Amériques. Moi là-bas  
18 je suis allée souvent et j'ai appris à travailler  
19 le couteau croche, à travailler des... à faire le  
20 tissage des... le même tissage qu'ils font chez les  
21 Navajos et on apprenait beaucoup entre nous. Et...  
22 mais ça... ça a été... ça n'a pas été long. Ça a  
23 duré deux (2) ans. Ça a duré deux (2) ans parce  
24 qu'il y avait comme, probablement le gouvernement  
25 sentait comme une... on s'en allait vers une

1           défense. On allait se défendre. On allait  
2           défendre nos droits et aussi on commençait à être  
3           éduqués, à être instruits, on commençait à  
4           connaître des choses et on commençait à connaître  
5           l'histoire, on commençait à parler aussi. Et de  
6           là, il y a eu... si je me souviens, Jocelyn Picard,  
7           il a été à ce collège-là. Beaucoup des Innus. Il  
8           y a aussi celle qui est directrice au Conseil des  
9           Premières Nations, elle était là aussi. Et  
10          aujourd'hui ça n'a pas fonctionné, juste deux (2)  
11          ans à cause probablement ils ont eu peur de  
12          notre... on était partis là, nous, à aller plus  
13          loin et on a comme eu un arrêt et on s'est calmés.  
14          Et aujourd'hui, ils reprennent le même modèle  
15          avec... au collège Kiuna qui est à Odanak on a  
16          beaucoup de nos élèves ici qui vont au collège  
17          Kiuna et ils sont très très satisfaits.

18                 Et aussi, on a eu l'Institut Tshakapesh.  
19          L'Institut Tshakapesh, ça a été créé dans les  
20          années soixante-dix-huit ('78) pour le Conseil  
21          Atikamek- Montagnais. C'était un organisme qui  
22          travaillait sur la valorisation et la transmission  
23          de la langue et de la culture innue et atikamekw.  
24          Parce qu'on était avec les Atikamekw à ce moment-  
25          là. Finalement, en quatre-vingt-dix ('90) la



1 nation atikamekw se retire de l'organisme et en  
2 deux mille dix (2010), l'institution on était... on  
3 s'est identifiés comme Institut culturel éducatif  
4 montagnais. Et en deux mille dix (2010), on a eu  
5 une nouvelle dénomination qui était l'Institut  
6 Tshakapesh qui regroupe les sept (7) communautés  
7 innues et aussi on travaille dans le domaine de la  
8 langue, la culture et l'éducation. J'ai dit : « On  
9 travaille », c'est comme si j'en faisais partie,  
10 mais je travaille pour l'Institut Tshakapesh. Et  
11 parce qu'il y a un programme à l'Institut  
12 Tshakapesh qu'on appelle, c'est un programme  
13 Rencontre Québécois-Autochtone sous le *shaputuan*.  
14 C'est un programme qui existe depuis... suite à la  
15 crise d'Oka dans les années quatre-vingt-dix ('90).  
16 Suite à cet événement-là, il y a eu beaucoup de  
17 racisme. De racisme parce que le... la Commission  
18 des droits de la personne avait reçu une plainte  
19 concernant cet événement-là. Un jeune Inuit qui  
20 avait eu beaucoup de... qui avait eu beaucoup de  
21 discrimination dans son école. Il était dans une  
22 école de meuble et finalement il a dû laisser à  
23 cause qu'il se faisait toujours pointer suite à cet  
24 événement-là, les Indiens puis tout ce qui vient  
25 avec. Et finalement, le jeune a déposé une plainte

1            puis et suite à ça, la Commission des droits de la  
2            personne a cherché un organisme pour travailler sur  
3            la sensibilisation. Et la Commission des droits de  
4            la personne a trouvé Tshakapesh pour travailler  
5            dans le but de sensibiliser, enlever les préjugés,  
6            une ouverture, amener une ouverture, faire des  
7            rapprochements avec les nations et c'est à ce  
8            moment-là que le programme Rencontre Québécois sous  
9            le *shaputuan* qui a été mis sur place.

10            J'ai travaillé... dès le début, j'ai travaillé  
11            avec ce programme-là. Ça fait vingt (20) ans que  
12            je travaille avec ce programme et je trouve...  
13            parce que dans la première partie de ma vie, j'ai  
14            souvent dénoncé. J'ai souvent dénoncé... je m'en  
15            souviens, quand on voulait dénoncer, on appelait la  
16            Commission des droits de la personne, appeler  
17            Commission des droits de la personne à Ottawa, à  
18            Ottawa on appelait on n'a pas juridiction et on  
19            faisait le tour, finalement. On ne faisait pas, on  
20            ne savait pas qui, à qui apporter, où amener la  
21            plainte. Et j'ai beaucoup dénoncé, souvent on  
22            restait avec nos plaintes, c'est nous autres qui  
23            les portait, là, on faisait des... on dénonçait  
24            oralement finalement les plaintes. Et je trouve...  
25            et je disais que je dénonçais beaucoup et avec le

1            nouveau programme avec les jeunes, je changeais.  
2            Je faisais le même travail, mais je sensibilisais.  
3            Et pour moi, ça a été un tournant, une autre façon  
4            de travailler que je... enfin je me faisais  
5            écouter. Je me faisais, j'avais un auditoire  
6            gratuit pour nous, pour les Innus de dire... de  
7            dire aux jeunes notre façon de faire, notre façon  
8            de parler, la façon qu'on voit les choses et sans  
9            être agressifs. Et ça, les jeunes aiment beaucoup  
10           ça, c'est un programme qui était destiné aux jeunes  
11           du secondaire. Mais finalement, on va aussi dans  
12           les cégeps, on va dans les universités. On va  
13           partout quand on peut y aller et... parce qu'on  
14           réalise que les Québécois ne nous connaissent pas.  
15           Et avec ce programme, on a... il y a, ils ont un  
16           peu de connaissance. On essaie de parler de nous.  
17           Et moi, je trouve que les Québécois répondent bien  
18           à ce programme-là.

19                    Je m'en souviens quand on a commencé au début,  
20           les Québécois étaient tout surpris, là. Ils  
21           disaient : « eh mon Dieu, vous êtes bien  
22           primitifs » là, mais là, à la fin, aujourd'hui, il  
23           y a à comparer des remarques des premières années  
24           et les remarques, les dernières remarques, les  
25           Québécois vont dire, nous disent on est les

1 Premières Nations, on est... « C'est vous autres,  
2 c'est votre pays, vous étiez ici avant nous, vous  
3 êtes les Premières Nations ». Et je pense que la  
4 plupart des Québécois qu'on a rencontrés, des fois  
5 moi je leur dis : « Peut-être qu'il faudrait  
6 commencer à se parler, à se dire des choses. Moi  
7 c'est quoi je veux, toi c'est quoi tu veux. Je  
8 sais c'est toi qui gouvernes. Moi je vis, je vis  
9 avec toi puis tu me dis je suis les Premières  
10 Nations, mais je parle français tu ne m'as jamais  
11 demandé qu'est-ce que tu... je voulais ». Et je  
12 pense il faut commencer la discussion avec les  
13 Québécois pour savoir comment on va vivre ensemble  
14 dans l'avenir et je crois qu'on est rendus là.  
15 Quand on regarde avec le programme sous le  
16 *shaputuan*, on commence à être connus. On prend  
17 notre place, à tous les jours ils parlent de nous à  
18 la radio, à la télévision. Et je pense qu'on a  
19 notre place avec vous. Et je trouve que c'est un  
20 programme qui... qui est à... à refaire encore. À  
21 informer. C'est un programme quand même qui est  
22 assez dispendieux, on est subventionnés par le  
23 ministère de l'Éducation au moins trois (3) sorties  
24 par année et une sortie peut coûter de dix mille  
25 (10 000) à quinze mille (15 000 \$) dollars parce

1           qu'on est quand même nombreux. On est huit (8)  
2           personnes qui allons dans l'école. On a un (1)  
3           ainé, deux (2) animateurs, on a une (1) cuisinière,  
4           une (1) artisane, des chauffeurs, c'est... c'est  
5           quand même... on offre le confort. Quand on amène  
6           le *shaputuan* dans la cour d'école, on... on met le  
7           sapin et...

8                     Un moment donné, on a failli perdre le  
9           programme à cause du sapin. Parce que le  
10          département de l'habitation au gouvernement le  
11          ministère de le... du bâtiment, là, je ne sais pas  
12          quoi, à Québec nous disait que c'était dangereux  
13          d'amener le sapin. Et finalement, ils nous ont  
14          fait un accommodement raisonnable, comme ils  
15          disaient, d'accepter le sapin. Parce que nous, on  
16          disait le sapin fait partie de notre vie, il fait  
17          partie de notre enseignement, il a toujours fait  
18          partie de notre vie, le sapin, on ne pouvait pas le  
19          renier. C'est sûr que les chandelles on a été  
20          capables de faire une concession puis mettre des  
21          lampes... des lampes de poche à batterie, mais le  
22          sapin, c'était impossible. Et finalement, c'était  
23          un accommodement raisonnable qu'on a eu avec le  
24          sapin et on fait partie maintenant au gouvernement  
25          avec les mêmes règlements avec les chapiteaux tout

1           ça au... dans le régime des bâtiments, on fait  
2           partie dans cette catégorie-là. Et à chaque fois,  
3           il faut présenter notre projet aux pompiers et les  
4           pompiers viennent nous vérifier. Et la plupart du  
5           temps on n'a pas de difficulté. Il y a eu une fois  
6           que les pompiers nous ont refusé et on a dû tout  
7           défaire, redéfaire et donner l'enseignement dans  
8           les classes. Ça, ça a été... les élèves et l'école  
9           n'étaient pas d'accord eux aussi, mais les pompiers  
10          nous avaient refusé. Et je pense la plupart on  
11          accepte quand même cette façon-là. Et je trouve  
12          que ce programme-là mérite... malgré même s'il est  
13          très dispendieux, mérite à être continué encore  
14          pour donner l'information et... même on peut, on  
15          pourrait augmenter les... augmenter le... pas le  
16          financement, mais le nombre de fois qu'on peut  
17          sortir. On se limite de quatre (4) à cinq (5) fois  
18          par année pour aller dans les écoles. Les deux (2)  
19          ministères en payent trois (3) et Tshakapesh, quand  
20          il reste de l'argent, il fait nous... il donne des  
21          sorties. C'est le Tshakapesh qui paye les deux (2)  
22          sorties.

23        **LE COMMISSAIRE :**

24                Si vous me permettez, Madame Saint-Onge, sur ce  
25                sujet-là de ce programme-là, donc ce que vous

1            suggérez c'est qu'il y aurait définitivement une  
2            capacité du programme d'être déployé davantage,  
3            d'aller dans plus d'écoles, de rejoindre plus de  
4            jeunes de différents niveaux scolaires.

5            **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

6            Oui.

7            **LE COMMISSAIRE :**

8            Et je comprends que ce programme-là est basé sur la  
9            culture innue, pourrait facilement être adaptée  
10           dans d'autres régions dans l'ouest du Québec, être  
11           adaptée à d'autres nations, à d'autres cultures qui  
12           peuvent peut-être avoir des... des différences,  
13           mais c'est un programme qui pourrait être  
14           facilement être...

15           **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

16           Oui, c'est un programme qui est facilement  
17           transportable dans d'autres nations. On l'avait  
18           offert aux, à la nation mi'gmaq. Eux, ils  
19           pourraient le faire en anglais, nous on l'a fait en  
20           français, mais les Mi'gmaq pourraient le faire en  
21           français puis on était prêts à les initier, mais  
22           les Mi'gmaq je ne sais pas pourquoi qu'ils ont  
23           refusés. Et je trouve, ce serait facilement  
24           transportable dans d'autres nations, oui. Aller  
25           dans d'autres écoles et aussi on favorise une école

1           qui a une clientèle autochtone.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           O.K.

4           **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

5           Ça, c'est notre première... Le premier critère  
6           qu'on regarde s'il a des Autochtones dans l'école  
7           on va y aller. Parce qu'on a déjà fait toutes les  
8           communautés innues dans la région et il faudrait...  
9           on est allés à Wendake et on est allés chez les  
10          Akiona déjà, à l'Université de Montréal il y a des  
11          Innus et ce serait, oui, faisable.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Merci, je vous laisse continuer.

14          **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

15          Et aussi, Tshakapesh s'occupe de ce programme-là et  
16          en plus de la langue innue. La langue innue déjà  
17          on a un programme déjà qui est fait, un programme  
18          d'enseignement de langue innue, le programme de...  
19          tout le programme de l'élémentaire de la première  
20          année à la deuxième année. Et toute la façon  
21          d'enseigner et l'évaluation aussi c'est conforme  
22          aux exigences du ministère. C'est déjà tout écrit,  
23          ça existe déjà. Et aussi, Tshakapesh fait aussi la  
24          traduction, donne aussi des sessions de traduction.  
25          Et aussi, on a... Tshakapesh a amené à l'ONU, à New



1 York, elle a traduit toute la Déclaration sur les  
2 peuples autochtones. Il a tout traduit la  
3 Déclaration au complet et ils ont amené la  
4 Déclaration à New York aux Nations Unies. Et  
5 aussi, le Tshakapesh s'occupe également de la  
6 culture, d'intégrer beaucoup d'ainés dans ses  
7 activités, favoriser des expériences entre...  
8 culturelles entre les écoles et on supporte aussi  
9 les artistes et les artisans surtout. On supporte  
10 les artisans. Il y a des... ils ont du financement  
11 deux (2) fois par année pour les artisans. Et  
12 aussi les artistes, admettons pour leurs  
13 inscriptions ou les écrivains pour les démarches  
14 d'inscriptions. Et ça, c'est un peu le travail de  
15 Tshakapesh et j'ai beaucoup travaillé... j'ai  
16 travaillé longtemps à Tshakapesh comme agent  
17 culturel et j'ai aussi participé comme dans le CA.  
18 Là, je viens de... j'ai pris ma retraite  
19 dernièrement.

20 *Innu Takuaikan*, si je parle du Conseil de  
21 bande, en mille neuf cent quatre-vingt-dix (1990),  
22 le Conseil de bande à pris la prise en charge de  
23 l'éducation et c'est seulement le budget finalement  
24 qui... qu'on a pris en charge. Et on doit faire  
25 des redditions de comptes régulièrement et aussi...

1 je crois que peut-être si on proposait au Conseil  
2 de bande une ligne comme qui va toucher tous les  
3 domaines, une ligne transversale qu'ils appellent  
4 ça dans les... qui va parler où il y a une présence  
5 de langue, de culture et d'identité. Il n'y a pas  
6 de politique culturelle, il n'y a pas une façon de  
7 dire : « C'est sûr que les Conseils de bande c'est  
8 une conception, c'est une création de... qui vient  
9 de d'autres... d'une autre pensée ». Ce n'est pas  
10 nous qui avons créé ça, mais il faut... il n'y a  
11 pas d'identité, je trouve moi, les conseils et on  
12 ne se sent pas à notre place. On ne fait pas  
13 partie. C'est sûr que des fois on sent qu'on fait  
14 partie quand c'est le temps de... mettons on a  
15 besoin d'aide, on a besoin d'une maison, on va  
16 aller voir là. On va voir juste quand ça va mal.  
17 Et nous, ça a pris... il faut être... être âgé pour  
18 sentir que ta place est là.

19 On a été nommés comme aidants naturels, on  
20 fait partie maintenant des décisions... des  
21 décisions concernant les services sociaux, nous  
22 demandent beaucoup, nous consultent beaucoup  
23 concernant mettons l'adoption, les règlements, la  
24 santé, comment on peut-tu instruire les plantes  
25 médicinales et... On participe beaucoup avec les

1 services sociaux et les services sociaux, eux, ils  
2 ont eu idée d'introduire dans tous les services qui  
3 pouvaient avoir la langue, la culture et les  
4 valeurs à... Et là, pour nous c'était intéressant  
5 les aînés, là. On se sent utiles à participer dans  
6 cette forme d'administration, on pense pour les  
7 cinq (5) ans à venir. Et de cette façon-là, on est  
8 un groupe qui travaillons avec les services sociaux  
9 et c'est vraiment valorisant et je pense que tout  
10 le Conseil de bande devrait penser de cette façon-  
11 là. Et ça, c'est concernant le Conseil de bande et  
12 notre participation avec les services sociaux comme  
13 aidants naturels.

14 Et aussi, j'ai pensé aussi à la Commission  
15 royale sur les peuples autochtones et je trouve ça  
16 dommage que ça soit classé dans la filière treize  
17 (13). J'espère de ne pas voir... de ne pas vous  
18 voir dans cette filière de... J'espère qu'il va y  
19 avoir beaucoup de changements. Parce que nous, on  
20 est très consultés, là. Surconsultés, ça n'a pas  
21 d'allure. Et aussi, on est... des fois ils  
22 disent : « Ah, on les a consultés » ou des fois on  
23 n'est pas consultés du tout. T'sais, la  
24 consultation est... est très perturbée, qu'on  
25 pourrait dire, là, concernant nous quand qu'on

1           participe, ils nous consultent puis ils partent,  
2           puis ils disent : « On va vous renvoyez les  
3           résultats ». Jamais on ne reçoit les résultats.  
4           C'est comme ça et ça devient de plus en plus  
5           frustrant. Et à l'Assemblée des Premières Nations  
6           qui a pensé aussi à la culture, lui il a des  
7           principes qui *suit*, qui... pour affirmer les  
8           principes fondamentaux. Un de ces principes, c'est  
9           l'auto-identification et les droits culturels. Les  
10          peuples autochtones ont droit à leur propre  
11          identité, culture, langue, coutume, tradition et  
12          spiritualité. Et je pense que c'est de cette  
13          façon-là qu'on doit travailler. Avec cet article-  
14          là, je crois que notre présence en tant qu'Innus,  
15          en tant qu'identité, en tant qu'une personne  
16          différente parlant la langue, ayant des coutumes,  
17          une spiritualité. Quand on parle de spiritualité,  
18          c'est... ça, c'est un autre domaine. Quand on  
19          parle de spiritualité, les joueurs de tambour, les  
20          curés disaient qu'on faisait de la jonglerie puis  
21          qu'on faisait de la sorcellerie. Ils ne  
22          connaissaient pas pourquoi qu'on faisait ça, eux.  
23          Pour eux, c'était de la sorcellerie et ça a été  
24          interdit et beaucoup beaucoup de nos traditions on  
25          a perdues à cause de ça. Et on est en train de le

1            reprendre aussi.

2            Et un des... J'arrive de Chicoutimi, j'étais  
3            à Chicoutimi la semaine dernière avec le programme  
4            de sensibilisation. On était dans une école, peut-  
5            être une école qui pourrait être une école d'avenir  
6            pour nous. Ça s'appelle école aux Quatre-Vents,  
7            c'est une école... les parents qui sont à  
8            Chicoutimi qui suivent des cours à Chicoutimi à  
9            l'université, au cégep ou à l'éducation aux adultes  
10           ont des enfants. Et les parents ont dit : « On  
11           perd la langue et la culture quand on va étudier à  
12           l'extérieur ». Et ils ont décidé d'avoir de l'aide  
13           et ils ont demandé de l'aide avec le Centre  
14           d'amitié autochtone, ils ont demandé de l'aide à la  
15           Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, au  
16           ministère de l'Éducation et au Conseil en éducation  
17           des Premières Nations. Et ils ont demandé d'ouvrir  
18           une école pour leurs enfants. Et ça a été accepté,  
19           le projet s'appelle le projet Tshiueten et c'est  
20           une école qui parle français, innu et atikamekw.  
21           Les cours se donnent... les cours, c'est des cours  
22           de langue, des cours de langue innue et des cours  
23           de langue atikamekw et... et les référence qu'on  
24           pourrait dire puis toutes les lectures, les  
25           activités sont de couleurs des Premières Nations.

1 C'est une école qui leur ressemble, les jeunes,  
2 puis j'ai participé. J'étais avec eux toute la  
3 semaine et on voyait beaucoup l'implication de...  
4 la participation des parents avec leur enfant, les  
5 liens qu'ils créaient avec leur enfant, les liens  
6 que les jeunes avaient avec nous. Aussitôt ils se  
7 reconnaissaient, aussitôt les jeunes une fois qu'on  
8 a monté la tente puis qu'ils sont venus, ils se  
9 reconnaissaient, puis en plus on a des Innus de  
10 chez nous. Et je trouve c'était vraiment vraiment  
11 intéressant. Je me disais : « Nous autres ici à  
12 Mani-Utenam on rêve d'une école où ça va parler de  
13 langue, ça va parler de valeurs innues et ça se  
14 passer à Chicoutimi. Pourquoi pas chez nous? ». Et  
15 je trouve que ça devrait être un exemple à  
16 suivre. C'est... pour moi, c'est une nouvelle  
17 façon d'enseigner dans un environnement qui n'est  
18 pas autochtone, mais une nouvelle façon d'enseigner  
19 dans les communautés innues. Ça pourrait être ça  
20 aussi.

21 Parce qu'ici, dans la communauté, je m'en  
22 souviens on a eu un programme de la première à la  
23 deuxième année... à troisième année. On... ils  
24 appelaient ça le triangle renversé et les jeunes  
25 apprenaient l'innu. En première année, tout était

1 en langue innue. Et ils apprenaient le français en  
2 français et la deuxième année, c'était le français  
3 et un autre programme qui était en français, mais  
4 toujours l'innu diminuait et le français  
5 augmentait. Et rendus à la quatrième année, tous  
6 les cours se donnaient en français. Et je trouve  
7 on n'a pas... comment je dirais ça? On n'a pas  
8 assez appuyé ce programme-là. On n'a pas assez  
9 donné d'aide aux... à l'enseignante parce qu'il y  
10 en avait... les enseignantes, il y avait les  
11 enseignantes et les parents n'ont pas eu assez  
12 d'appui. Il n'y a pas eu beaucoup de financement  
13 et finalement le programme a été délaissé. Ça,  
14 c'est un programme que moi je dirais à  
15 retravailler, à regarder dans les... dans les  
16 écoles innues.

17 Mais le même... la même chose, il faut  
18 travailler le... il faut regarder beaucoup aussi  
19 l'école des Quatre-Vents : son histoire, son  
20 déroulement, et on pourrait le faire facilement.  
21 Quand on est innus, on est tellement dépendants des  
22 Affaires indiennes, on est tellement dépendants de  
23 d'autres gouvernements que, nous, on s'oublie qu'on  
24 peut décider et c'est pour ça des fois on a de la  
25 difficulté, on ne se fait pas confiance à nous.

1           Quand ça vient des Blancs, là qu'on a confiance.  
2           Mais que ça vienne de nous, et je pense que ça  
3           c'est un défaut de *culturation*, là. Et il faut  
4           qu'on se défasse de cette... de ce défaut-là pour  
5           qu'on soit plus forts et aussi avoir plus  
6           d'affirmation. Et moi, je trouve que l'école des  
7           Quatre-Vents mérite, mérite beaucoup notre  
8           attention, regarder les besoins, c'est peut-être  
9           une école d'avenir pour nous.

10           Et pour terminer, j'achève, là, peut-être pour  
11           vous dire moi j'ai essayé de vous parler un peu ce  
12           que les Innus faisaient, tout malgré... on a essayé  
13           de trouver, de combler un vide qu'on avait, là.  
14           Dans tout ce système-là, il y a eu un vide quand  
15           même. On essaye de trouver un bout de langue, un  
16           bout de culture, un bout de valeur, on essaye de  
17           remplir ce vide-là et c'est ça que j'ai essayé de  
18           vous démontrer.

19           Moi aujourd'hui ce que j'aimerais, à quoi  
20           je... à quoi je rêve, là, c'est d'utiliser la  
21           langue maternelle comme langue d'enseignement. Que  
22           la langue innue soit présente partout dans la  
23           communauté. On est en train de la perdre. Aussi,  
24           j'aimerais mieux connaître mon histoire, l'histoire  
25           des Innus, des déplacements, les histoires de



1 familles. Je connais l'histoire du Canada, mais ce  
2 n'est pas celle-là qui... ce n'est pas la mienne.  
3 Et aussi, je veux être libre dans le territoire.  
4 C'est ça moi le... c'est à quoi je rêve. Et  
5 aujourd'hui, on a à vivre ensemble. On a à vivre  
6 ensemble. Le programme, la Commission Viens, c'est  
7 une écoute, réconciliation. Et je crois qu'on veut  
8 être écoutés. Comme je vous ai dit tout à l'heure,  
9 on a été tellement consultés et cette fois ici on  
10 veut être écoutés encore, on veut participer aussi  
11 aux décisions. On veut en faire partie parce qu'on  
12 fait partie de ce pays-là. On fait partie du pays  
13 où on est maintenant. On veut prendre une part de  
14 décision nous aussi. Et les Québécois ont  
15 travaillé beaucoup concernant la protection de la  
16 langue française. Nous aussi on a le... on veut la  
17 protéger, notre langue. On veut l'apprendre. Tout  
18 se passe en français dans l'école. On veut se  
19 rapprocher de notre langue, de notre culture, de  
20 notre identité pour respecter nos racines et le  
21 territoire, c'est ça qu'on veut reprendre. On veut  
22 être chez nous. On ne vous mettra pas dehors, là,  
23 n'ayez pas peur. Et aussi, vous et moi, on a la  
24 responsabilité de réparer l'histoire. L'histoire  
25 pour que nos petits-enfants vivent dans un monde

1 meilleur. Moi, c'est ça que je nous souhaite tous  
2 les deux. Merci beaucoup.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Merci. Est-ce que vous avez des questions  
5 Me Leblanc?

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 Une petite question juste de précision. Vous avez  
8 parlé du programme, là, vous avez utilisé l'image  
9 de la pyramide inversée.

10 **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

11 Oui.

12 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

13 Comment il s'appelle ce programme-là? Peut-être  
14 vous l'avez dit, je l'ai manqué.

15 **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

16 Il faudrait que je regarde mes notes pour savoir  
17 aussi, m'informer les personnes qui ont travaillé  
18 là-dessus. C'est une femme, je crois que c'est les  
19 linguistes qui disaient que c'est un programme de  
20 triangle inversé pour enseigner les langues... les  
21 langues. Pour l'enseignement des langues. Je vais  
22 m'informer et je pourrai vous envoyer le...

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24 Vous pourrez me transmettre l'information.

25 **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

1           Oui.

2           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3           Très bien.

4           **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

5           Il n'y a pas de problème pour ça.

6           **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7           Merci. Ça fait le tour pour moi.

8           **LE COMMISSAIRE :**

9           Ça va? Est-ce que vous avez des questions? Non?

10          Me Miller, non? Me Laganière, Me Boucher.

11          **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

12          Aucune question, je vous remercie beaucoup.

13          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

14          Je n'aurais pas de questions non plus...

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          Non?

17          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

18          ... Monsieur le Commissaire, merci.

19          **LE COMMISSAIRE :**

20          Alors Madame Saint-Onge, c'est le moment que je  
21          vais prendre pour vous remercier beaucoup d'avoir  
22          accepté notre invitation. De venir partager avec  
23          nous une partie de votre vie, d'évolution, pour en  
24          arriver à exprimer votre souhait. T'sais quand  
25          vous dites : « Au Québec, les Québécois ont tout

1 fait pour protéger leur langue, nous aussi, les  
2 Innus, on voudrait protéger la nôtre, s'assurer que  
3 nos enfants la possède, la conserve, conserver les  
4 traditions ». Évidemment, il y a autre chose de...  
5 d'être respectés, d'être considérés, d'être  
6 consultés. Ça fait que, en somme, moi je  
7 traduirais ça autrement, dire de ne pas faire pour  
8 nous, mais pour faire avec nous.

9 **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

10 Oui, en plein ça.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 C'est ce que j'entends.

13 **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

14 Oui. On veut participer nous aussi.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Et comme vous dites, d'être écoutés. D'être  
17 écoutés pour quoi? Pour ensuite partager puis  
18 faire ensemble, pour améliorer les relations et je  
19 pense que j'ai entendu aussi ce matin, puis  
20 j'entends dans votre bouche aussi, évidemment il  
21 faut se connaître. C'est difficile d'avoir une  
22 bonne relation quand on ne se connaît pas. Il faut  
23 se connaître, il faut partager, il faut que  
24 l'histoire soit... que les gens dans la population  
25 au Québec connaissent l'histoire, puis connaissent

1           qu'est-ce que les Premières Nations ou les gens des  
2           Premières Nations ont vécu depuis longtemps.  
3           C'est... c'est essentiel. Ils connaissent au moins  
4           qu'il y ait plusieurs nations, sachent qu'il y a  
5           des nations qui sont différentes réparties un  
6           partout... un peu partout sur le territoire avec  
7           des langues qui se ressemblent parfois, mais qui  
8           ont leurs particularités. C'est quand même  
9           essentiel que ça se sache. Alors c'est un souhait  
10          qu'on a nous aussi Madame Saint-Onge, soyez  
11          assurée, et un des objectifs de la Commission c'est  
12          de faire connaître à la population en générale les  
13          réalités autochtones pour que les gens comprennent  
14          mieux ce que les gens des Premières Nations ont  
15          vécu, vivent actuellement et souhaitent. Alors  
16          merci beaucoup beaucoup d'avoir partagé avec nous.  
17          J'espère qu'on aura l'occasion de vous revoir, on  
18          est ici quelques semaines et merci beaucoup. Alors  
19          j'invite tout le monde à aller au dîner à côté.

20       **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

21            Merci.

22       **LE COMMISSAIRE :**

23            La Commission vous invite. Alors merci.

24       **Mme ÉVELYNE SAINT-ONGE :**

25            Merci beaucoup.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 On va suspendre et on reprend à quelle heure?

3 **Mme MARJORIE AUDET :**

4 Une heure (13 h).

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 (Inaudible) on reprend à treize heures trente  
7 (13 h 30), Monsieur le Commissaire.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Treize heures... treize heures trente (13 h 30)?

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Selon l'horaire que j'ai, c'est bien ça. Madame la  
12 Greffière?

13 **Mme MARJORIE AUDET :**

14 Oui, c'est bien ça.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Treize heures trente (13 h 30). Très bien.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 Et c'est mon collègue, Me Crépeau, qui prend la  
19 relève.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 C'est bien, merci.

22 **Mme MARJORIE AUDET :**

23 La Commission suspend jusqu'à treize heures trente  
24 (13 h 30).

25 SUSPENSION

1 -----

2 REPRISE

3 **LA GREFFIÈRE :**

4 La commission reprend.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, bonjour. Bienvenue en cet après-midi de  
7 notre première journée des trois (3) semaines que  
8 nous passerons à Uashat Mani-Utenam. Me Crépeau, je  
9 comprends que vous allez nous présenter le prochain  
10 témoin? Les procureurs sont les mêmes que ce matin,  
11 alors ça ne sera pas nécessaire de demander  
12 l'identification sauf Me Crépeau qui remplace Me  
13 Leblanc.

14 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

15 Bonjour, Monsieur le Commissaire.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors Me Crépeau... alors, je vous laisse la parole,  
18 Me Crépeau.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Bonjour, Monsieur le Commissaire. Bon après-midi,  
21 alors cet après-midi au programme, on a monsieur  
22 Fontaine qui est ici, monsieur Paul-Émile Fontaine  
23 et par la suite, monsieur Grégoire en fin  
24 d'après-midi. Monsieur Fontaine est accompagné de  
25 madame Malec du service de mieux-être de la... de

1 la Commission qui l'accompagne. Et, on a à côté,  
2 une interprète, Madame dont j'ai oublié le nom qui  
3 va nous faire une partie. Alors monsieur Fontaine  
4 va témoigner en innu, la traduction est en  
5 simultanée pour tout le monde avec les écouteurs.  
6 Par contre, pour les questions, ça serait fait en  
7 direct à monsieur Fontaine en français et il pourra  
8 répondre, à ce moment-là, en innu.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, vous allez procéder à l'assermentation de  
11 l'interprète pendant qu'on va me procurer des  
12 écouteurs étant donné que mon innu est très  
13 sommaire.

14 **LA GREFFIÈRE :**

15 Donc monsieur Fontaine, vous affirmez  
16 solennellement de dire la vérité? Dites « je  
17 l'affirme ».

18 **MME SHARON TARDIF SHECANAPISH :**

19 Je n'ai pas très bien compris la question.

20 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

21 (inaudible) comme ça?

22 **M. PAUL-ÉMILE FONTAINE :**

23 Oui, oui, oui.

24 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

25 C'est peut-être la... pour l'affirmation



1                   solennelle.

2           **MME SHARON TARDIF SHECANAPISH :**

3                   Il n'a pas compris beaucoup... n'a pas entendu  
4                   beaucoup la madame.

5           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

6                   O.K.

7           **LA GREFFIÈRE :**

8                   O.K.

9           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

10                   Répétez assez fort.

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Paul-Émile Fontaine,  
2 Citoyen  
3 Affirmation solennelle

4 -----  
5 Sharon Tardif Shecanapish  
6 Interprète pour M. Fontaine  
7 Affirmation solennelle

8 -----

9 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

10 Merci. Alors bonjour, Monsieur Fontaine.

11 J'aimerais peut-être, en ouverture, que vous nous  
12 expliquiez un petit peu votre parcours de vie, nous  
13 dire quel âge vous avez, quelle jeunesse vous avez  
14 passé, parce que plus tard on va arriver jusqu'à  
15 votre... vous avez été chef du conseil de bande  
16 ici à Uashat. Alors on va faire un peu votre  
17 histoire pour la comprendre. Peut-être nous dire  
18 où vous êtes venu au monde, votre famille et  
19 comment vous avez passé votre jeunesse.

20 **L'INTERPRÈTE :**

21 La première chose que je remarque à cette table, je  
22 voudrais saluer toutes les personnes présentes ici,  
23 pour les personnes qui sont venues ici, et aussi  
24 les autres personnes qui vont donner leurs  
25 témoignages ainsi que toutes les personnes qui

1 s'occupent de toute l'installation, les interprètes  
2 et tous les Innus qui écoutent. Je les salue. Une  
3 chose que je remarque ici, je ne vois aucune trace  
4 d'Innu Tukuaiakan. Je ne vois pas le drapeau d'Innu  
5 Tukuaiakan. Je regrette cette situation, mais je  
6 respecte quand même parce que je respecte le  
7 drapeau d'Innu Tukuaiakan. C'est la chose qui est  
8 la plus importante pour moi. Lorsque j'ai commencé  
9 à prendre la direction, j'ai sorti les drapeaux du  
10 gouvernement du Canada et j'ai fait faire un  
11 drapeau pour la communauté d'Uashat parce que c'est  
12 mon territoire. Ça m'appartient. Maintenant, je  
13 vais vous parler un peu de mon vécu d'aussi loin  
14 que je puisse me souvenir. Je suis venu au monde à  
15 (inaudible) sur le territoire. J'ai grandi là pas  
16 loin d'une chute. Mon père, il travaillait dans ce  
17 coin-là. Il bûchait parce que mon père... parce  
18 que des fois la chasse ne fonctionnait pas puis les  
19 gens étaient obligés de travailler pour faire vivre  
20 leur famille et c'est d'aussi loin que je me  
21 souviens de ma jeunesse l'été. Mon père  
22 s'appelait Isai Fontaine et ma mère s'appelait  
23 Antoinette. J'ai déjà eu des frères et sœurs. En  
24 tout, nous étions quatorze (14) dont onze (11) qui  
25 sont restés vivants. J'ai des frères et sœurs qui

1           sont décédés. Ils sont morts de froid sur le long  
2           de la rivière parce qu'ils n'étaient pas bien  
3           installés et là où j'ai été élevé, on a été élevés,  
4           mon père travaillait et il arrivait... mon père  
5           travaillait dans un moulin sur... la place  
6           s'appelait Clarke City et les personnes qui ont  
7           bâti cette série s'appelaient des Clarke et ils  
8           venaient de... de l'Angleterre, la Grande-Bretagne.

9           Mon père travaillait là, mais il travaillait  
10          seulement lorsque les blancs retournaient chez eux  
11          soit aux îles-de-la-Madeleine ou bien sur la côte  
12          sud. Lorsque les autres s'en allaient à décembre  
13          pour les fêtes, à ce moment-là, mon père trouvait  
14          du travail. C'était comme ça dans le temps.

15          L'Indien passait tout le temps en dernier. On le  
16          prenait pour faire des choses que l'homme blanc ne  
17          pouvait pas faire ou ne voulait pas faire. Ils en  
18          engageaient des Autochtones, mais... après ça,  
19          nous étions... nous avons déménagé ailleurs. Mon  
20          père avait construit sa maison et l'été, on vivait  
21          de la pêche, la cueillette de petits fruits, de la  
22          chasse aux canards. Et c'est là que j'ai remarqué  
23          qu'il y avait du travail qui... à ce moment-là,  
24          moi, j'avais peu près quatorze (14) ans quand j'ai  
25          commencé à travailler. Mon père nous avait élevés

1           pour travailler. Il nous avait dit que ce n'était  
2           pas bon d'avoir tout gratuitement. Ça tuait les  
3           gens. Et en ce qui concernait le bien-être du  
4           gouvernement, ça servait juste... On te donne cet  
5           argent en attendant que tu trouves un travail.  
6           C'est pour ça que tu recevais l'aide, le bien-être.  
7           Et cette façon que... cette façon que notre père  
8           nous a élevés par le travail. On l'a souvent aidé.  
9           C'est arrivé aussi des fois. C'est là que j'ai  
10          commencé à remarquer que les Indiens étaient  
11          traités différemment. Lorsque les blancs étaient  
12          malades dans les.. on devait donner tous dix  
13          dollars (10 \$). C'est une quête que les gens  
14          faisaient, mais lorsque les Inuits tombaient  
15          malades, il n'y avait pas de quête pour aider ces  
16          personnes qui étaient malades. Je n'avais pas  
17          remarqué ça au début, mais lorsque mon père est  
18          tombé malade, paralysé, c'est là que j'ai... c'est  
19          là que j'ai remarqué. Ça m'a fait mal parce qu'il  
20          n'avait pas ramassé de l'argent pour lui. Ils  
21          faisaient... ils ne traitaient pas les Innus comme  
22          les hommes blancs à notre travail en tout cas. Il  
23          est arrivé lorsqu'il y avait des travaux faciles à  
24          faire, c'est tout le temps les hommes blancs qui  
25          avaient ces... les travaux les plus durs, c'était

1           pour les Innus. Ça me faisait de quoi. Mon père me  
2           disait souvent « ne parle pas, ils vont te mettre  
3           dehors ». J'avais déjà remarqué déjà à quatorze  
4           (14) ans. À dix-sept (17) ans, ils m'ont mis dehors  
5           de la compagnie. J'ai été congédié. J'ai été à  
6           l'école puis là aussi, on m'a mis dehors de l'école  
7           puis je n'étais pas capable encore de me défendre.

8           Et est arrivé lorsqu'il y avait des visiteurs  
9           de la compagnie Iron Ore lorsqu'on allait... le  
10          chemin de fer a commencé à être construit en  
11          direction du territoire. Il n'y avait rien ici à  
12          Sept-Îles. Il y avait juste quelques bâtiments  
13          ici. Il y avait un médecin. C'est là que l'Iron  
14          Ore a commencé. Une fois le début des travaux, ils  
15          étaient... les Inuits étaient tout le temps  
16          engagés pour des travaux extrêmement dangereux ou  
17          très durs. Mon beau-père avait travaillé. Beaucoup  
18          d'Innus qui travaillaient là à ce moment-là sur la  
19          ligne de chemin de fer justement pour la  
20          construction de ce chemin de fer. Le chemin de fer  
21          aboutit à Schefferville. Mon oncle... j'ai vu mon  
22          oncle. Il travaillait dans une eau très sale.  
23          C'est une personne qui transportait des poêles.  
24          Encore une fois, les Innus travaillaient dans les  
25          places... les pires places puis ça, c'est des

1 choses que je remarquais, le manque respect envers  
2 les Innus. La personne qui avait découvert ces  
3 minerais lorsqu'il a montré au gens où était le  
4 fer. Une personne qui m'avait compté ça. Il y avait  
5 des fruits, des petits fruits. Il y avait pour  
6 cinq (5) livres à peu. Puis c'est ce que la  
7 personne avait reçu comme information sur le  
8 minerai. Combien d'argent ils ont fait avec cette  
9 information? C'est une autre façon de vraiment  
10 abaisser les Innus, manque de respect. Et là, le  
11 géologue qui a découvert le minerai de fer est  
12 riche. Pourtant, il a donné juste des... un demi-  
13 sac de victuailles.

14 Après ça, il y a une autre compagnie qui  
15 s'appelait Wabush. Une autre... une autre  
16 construction de chemin de fer qui a été faite. Ça  
17 s'est rendu jusqu'à l'Alluminerie. Durant tout le  
18 trajet du chemin de fer, les gens qui demeuraient  
19 sur le trajet étaient remboursés parce que ça  
20 passait sur leur territoire. Nous, on avait une  
21 maison sur le même trajet. On avait quatre (4)  
22 camps à peu près et mon père à l'automne, il a  
23 encore rentré son équipement pour préparer puis il  
24 avait ramassé son équipement justement pour revenir  
25 à Mani-Utenam avant le début de l'école. Et en

1           octobre, vers la fin d'octobre, mon père avait  
2           barricadé tout son équipement à ses campements.  
3           Tout son équipement, ses bateaux, ses... tout. Et  
4           il y avait un bateau à ce moment-là qui faisait du  
5           transport. Il m'avait demandé de venir l'aider,  
6           bloquer et fermer toutes les fenêtres. Pas  
7           longtemps après, il riait. Mon père riait. J'ai  
8           dit « pourquoi? », c'est là qu'il m'informe que là,  
9           nos camps avaient été brûlés.

10           Ça m'avait fait très mal quand je vois ça,  
11           tout ce que mon père a subi. Le manque de respect  
12           qu'il a vécu, qu'il a eu de la part des autres, des  
13           blancs. Même encore aujourd'hui, c'est comme ça.  
14           Tout ce qui a été bon pour notre survie, ça a été  
15           brûlé. Ça m'a de fait quoi quand je regarde tout ce  
16           que les gens ont subi, le manque de respect. À ce  
17           moment-là, tu ne le remarques pas vraiment. Tu ne  
18           réalises pas. Mon père avait trouvé ça drôle que  
19           tous les camps aient été brûlés, mais juste... les  
20           blancs juste à cause qu'il y avait un bout de  
21           terrain sur le trajet, ils avaient tous été payés  
22           en argent sonnante. Ils ont même eu du travail.  
23           C'est une autre chose qui m'a fait très mal puis ça  
24           va toujours rester dans ma tête puis ça, je ne  
25           l'oublierai jamais. Lorsqu'on est revenus à Mani-



1 Utenam, mon père était convoqué à une place qui  
2 s'appelle (inaudible). Je m'en souviens. Je ne  
3 m'en souviens pas de quoi il avait été question.  
4 On nous avait mis sur une chaise puis c'était une  
5 belle maison puis on nous a... moi et un de... mes  
6 petits frères ou sœurs ne s'en souvient pas, mais  
7 moi je m'en souviens. Mon père était assis dans le  
8 fond puis justement parce qu'il devait être invité  
9 à venir à (inaudible) puis nous, on ne savait pas  
10 tout à ce moment-là. On n'était pas assez  
11 instruits. À un moment donné, il nous avait dit  
12 que s'il devait aller à Mani-Utenam, vous allez  
13 avoir une maison. Tout va être installé dans la  
14 maison. Il ne manquera de rien. Il va y avoir une  
15 école. Quand tu vas aller travailler sur le  
16 territoire, tes enfants vont aller à l'école. Ils  
17 vont être en sécurité. Ils vont recevoir des  
18 habillements deux (2) fois par année, un à  
19 l'automne puis au printemps. Puis tu vas recevoir  
20 de l'aide au revenu pendant... deux (2) fois par  
21 mois. Le premier et le (inaudible), tu vas  
22 recevoir un bon pour aller au magasin, mais ça n'a  
23 jamais été comme ça. Les fonctionnaires qui nous  
24 avaient promis ça a été justement à l'extérieur  
25 puis tout était là, la police. Leur bâtisse était

1 en bois franc. Ils avaient des voitures pour  
2 transporter leurs enfants. Nous, on devait aller à  
3 l'école à pied qu'il fasse chaud au froid ou  
4 l'hiver leurs enfants étaient transportés à  
5 l'école. Il y avait de l'eau... il y avait de  
6 l'eau qui a été chercher pour eux tandis que nos  
7 grand-mères allaient chercher l'eau... allaient  
8 chercher l'eau à la rivière. Et il est arrivé  
9 lorsque la communauté a commencé la construction  
10 des maisons, il n'y avait pas d'eau ni  
11 d'électricité. Quand il y avait des travaux, du  
12 travail payant à faire, c'était tout le temps les  
13 blancs qui le faisaient. Jamais les Innus.  
14 J'avais remarqué ça. J'avais remarqué ça que les  
15 blancs ne... je ne demande pas la pitié. Je le dis  
16 comment les Innus... les Innus ne s'en rendaient  
17 pas compte avant. Par après, je remarquais de plus  
18 en plus des choses quand on m'a mis dehors. Je  
19 suis revenu dans ma communauté, j'ai essayé de me  
20 prendre en main. Il arrive souvent quand on parle  
21 comment... constamment la question « comment qu'on  
22 peut arriver à nourrir nos enfants, les habiller? »  
23 Là, j'ai commencé à vendre de la bière et une  
24 personne qui était venue à trois heures (3 h) du  
25 matin acheter de la bière puis il s'était blessé.

1 C'est là que j'ai arrêté à faire le trafic... la  
2 vente de bière. J'ai fini je devais avoir vingt et  
3 un (21) ans. Je me suis présenté aux élections et  
4 j'ai gagné. J'ai regardé, j'allais dans les  
5 réunions puis j'assistais aux réunions et le chef  
6 qui était là avant, je n'aimais pas sa façon de  
7 diriger notre bande. Quand il y avait des  
8 résolutions comme les appels... C'était le logo du  
9 ministère qui était sur les résolutions du conseil  
10 que c'était indiqué un autre mandat au Ministère  
11 des Affaires indiennes. C'était le libellé sur ces  
12 résolutions. C'est là je... je n'aimais pas ça.  
13 Ils me disaient « pourquoi je demanderais  
14 l'autorisation, c'est mon territoire, je n'ai rien  
15 à lui demander. » C'est à ce moment-là j'ai  
16 commencé à penser à aider les gens à ma façon.  
17 Après ça, il y a eu d'autres élections. J'ai  
18 quitté mon parti pour faire à mon idée. J'ai  
19 essayé deux-trois (2-3) fois à la chefferie puis  
20 j'ai fini par gagner. Puis la première chose que  
21 j'ai faite en entrant comme chef, on m'a demandé de  
22 prêter serment sur un document extrêmement épais.  
23 C'est un fonctionnaire qui me disait « tu vas  
24 toucher le document pour prêter serment. » J'ai  
25 dit « non ». Je lui dis « je ne sais même pas

1 qu'est-ce qui est écrit là-dedans. Je ne comprends  
2 pas ce qui est écrit » puis les personnes qui ont  
3 prêté serment avec ce... c'est les pires. Puis  
4 moi, j'ai peur de fonctionner comme eux autres,  
5 mais je leur ai dit que je vais faire mon possible.  
6 Peut-être un jour, un Innu, il va faire toucher ce  
7 document pour prêter serment, mais il va falloir  
8 que ça soit écrit en innu. C'est là que j'ai  
9 commencé à travailler comme chef. La première  
10 chose que j'ai faite, c'était dans... il n'y avait  
11 pas de bureau ici avant et j'étais... j'ai été voir  
12 un fonctionnaire. Je le savais, il n'avait pas de  
13 bureau, que le bureau allait fermer puis le compte  
14 de banque allait être fermé. À ce moment-là, le  
15 conseil de bande était en déficit. J'ai demandé au  
16 fonctionnaire « où est le bureau du conseil de  
17 bande? » Il m'a... il m'a dit « c'est moi ». Puis  
18 il y avait une Garda puis il m'amène devant une  
19 garde-robe puis il y avait une fille qui m'a dit  
20 « c'est ça, ton bureau ». C'est une sorte de  
21 garde-robe. J'ai dit « non, je ne m'assoierai pas  
22 dans un garde-robe tant que je suis chef ». Ce  
23 n'est pas... je me respecte, mais c'est parce que  
24 je respecte le mandat que j'ai eu de ma population.  
25 Je lui ai dit « je vais prendre ton bureau. Je

1           vais être assis là. C'est moi le chef. Toi, tu es  
2           juste un fonctionnaire, puis je lui ai dit, tu vas  
3           donner des bureaux à tous mes conseillers ». Il  
4           m'a dit « attends un peu ». On a... il y avait une  
5           salle de conférences puis il a tous retourné ses  
6           employés à la maison. Il m'a demandé c'est quoi  
7           j'avais besoin. Il m'avait dit que le ministre  
8           allait venir ici pour une rencontre. Il m'a dit  
9           « attends, je vais l'appeler avant ». Tu m'as dit  
10          que le ministre avait trop de travail. Il n'avait  
11          pas le temps pour se déplacer ici, mais on  
12          m'avait... tu as reçu une invitation pour aller  
13          là-bas pour aller voir le ministre, ton transport,  
14          ton coucher, tout va être payé parce qu'il y avait  
15          juste vingt-quatre piastres (24 \$) dans le fond de  
16          la banque à ce moment-là.

17                 On est parti. J'amène un avocat avec moi et  
18          mes conseillers et un notaire, puis un journaliste  
19          qui s'occupait des communiqués, puis un consultant  
20          sur un projet de magasin, puis un membre de  
21          l'exécutif... de l'exécutif. Il y avait Max  
22          (inaudible), Aurélien Gill puis il y avait mes  
23          conseillers. Ça fait que j'arrive à Ottawa. Une  
24          fois rendu sur place, on m'informe que je ne  
25          pourrai pas rencontrer le ministre. J'ai eu une

1           brève rencontre avec lui pour la raison pourquoi je  
2           suis venu. Il m'avait dit... ici, il n'y avait pas  
3           d'infrastructures publiques comme l'eau courante.  
4           Il m'avait mentionné « on ne pourrait pas te donner  
5           le mandat parce que »... il m'a dit que je n'avais  
6           pas la compétence pour mettre... pour mener les  
7           travaux. Je lui ai dit « je comprends ». J'ai  
8           parlé à des... mais la personne qui est là, c'est  
9           un... c'est un journaliste qui fait mes  
10          communiqués et lui, l'avocat qui est là, c'est lui  
11          qui négocie pour moi les ententes et le notaire qui  
12          est là puis il me fait des textes qui résument ce  
13          qui est discuté. Puis il y avait aussi les membres  
14          de l'exécutif de l'Association des Indiens du  
15          Québec. Avant que j'amène quelque chose plus loin,  
16          il fallait que je les consulte pour savoir si tout  
17          était fait selon les règles. C'est à ce moment-là  
18          que je prenais une décision. C'est pour ça que  
19          j'avais amené toutes ces personnes-là pour me  
20          donner un coup de main parce que si je savais  
21          écrire, compter, je n'aurais pas eu besoin de ces  
22          personnes-là. Puis la personne qui est là pour  
23          « projet de... » je ne l'ai pas pris n'importe où.  
24          J'ai pris les références, il a-tu des compétences?  
25          Puis il m'a montré tous les chiffres puis tout

1           était correct. « J'ai juste une question à poser.  
2           Dans ma maison, je lui ai dit, je ne suis pas  
3           riche, j'ai une TV, une petite TV carrée en noir et  
4           blanc. » Le journaliste qui est là, est-ce qu'il  
5           parle du gouvernement du Québec? Il parle de  
6           quatre cent quarante millions (440 M). Le  
7           gouvernement fédéral est en déficit de quatre cent  
8           quarante millions (440 M). Là j'ai demandé au  
9           ministre « tu vas me le dire toi, est-ce que la  
10          journaliste a raison? » Il y avait cinq (5)  
11          fonctionnaires qui étaient assis avec lui puis il a  
12          regardé ses fonctionnaires et il a dit oui. Il l'a  
13          admis.

14                 "Puis c'est qui qui dirige ça, c'est-tu les  
15          Innus ou les blancs? Si vous êtes conscients que  
16          vous n'avez pas les compétences pour faire quelque  
17          chose, le gouvernement ne devrait pas autant  
18          d'argent si vous feriez ça à ma façon, lorsque j'ai  
19          fini tout ça. Vous ne connaissez d'où je viens.  
20          C'est tellement... ça fait tellement pitié. Ici,  
21          quand je me promène, mes pieds calent à peu près à  
22          un pied. Moi, à la maison, je marche dans le  
23          sable. Je n'ai pas d'eau chaude, je n'ai pas de  
24          toilette, je n'ai pas de bain."

25                 Et une fois quand j'ai fini de parler, il m'a

1            mentionné... il m'a dit « une fois chef, tu t'en  
2            retournes, mais tu vas recevoir trois millions et  
3            demi (3.5 M) » et le magasin que je veux  
4            construire, c'est pour les enfants. Pour moi,  
5            qu'ils puissent travailler pour avoir des revenus  
6            pour vivre. Il n'y a pas des Innus qui sont  
7            engagés en ville ou bien dans les forces ou le  
8            gouvernement. C'est très difficile ce qu'on vit.  
9            Il m'a dit « quand tu vas t'en aller, tu vas avoir  
10           trois millions et demi (3.5 M) en avance. »

11                    J'étais un peu nerveux. Il m'a aussi  
12           mentionné de prendre un bureau et qu'on va essayer  
13           de te donner cinq cent mille dollars (500 000 \$)  
14           pour payer tes employés et tu vas prendre un bureau  
15           rendu à Uashat et le nombre d'employés que tu as  
16           besoin et tu vas voir les transferts pour tous les  
17           cinq (5) projets communautaires que... et c'est là  
18           que ça a commencé avec nos enfants. Quelqu'un a...  
19           quand les jeunes voulaient aller... ils étaient  
20           tout le temps rabaissés: « Vous n'êtes pas assez  
21           intelligent, ça ne donne rien que vous alliez à  
22           l'école. »

23                    Ils ont été envoyé... puis pendant quarante  
24           (40), quarante-cinq (45) ans que la commission  
25           scolaire dirigeait les écoles, les fonctionnaires



1           aussi, il y avait juste sept (7) étudiants qui  
2           avaient atteints le Secondaire 5 qui était à  
3           Schefferville, Uashat et Mani-Utenam. Juste sept  
4           (7) jeunes.

5           J'ai mis dehors tous les fonctionnaires de la  
6           communauté parce qu'ils n'avaient pas le droit de  
7           venir ici sans me demander l'autorisation. J'ai  
8           tout sorti tout le monde: les ingénieurs, les  
9           contracteurs. Je les ai tous mis dehors. C'est là  
10          qu'on a pris en charge notre communauté dirigée  
11          vers nous autres. Il y a même eu un chef qui m'a  
12          traité de fou d'avoir mis dehors les fonctionnaires  
13          fédéraux. Il m'avait dit « comment pourrais-tu le  
14          diriger s'il n'y a pas d'école pour les enfants? »

15          Moi j'avais dit, « d'ici à ce qu'un jeune  
16          finisse entièrement ses études, j'engagerai un  
17          autochtone puis il va suivre mes ordres. Ça va  
18          être ça. Ça ne sera pas moi qui va suivre ses  
19          ordres, c'est moi qui va lui dire quoi faire. »

20          C'est là que ça a commencé d'aller un peu de  
21          l'avant. Le système d'égout d'un coup a été fait.  
22          Les Innus ont commencé tranquillement à travailler  
23          dans la machinerie lourde. Et de plus en plus, les  
24          Innus avaient un meilleur salaire et ils ont  
25          commencé à construire des maisons, mais on prenait

1 des... des contremaîtres blancs pour les aider pour  
2 leur aider.

3 Maintenant, c'est tous des Innus qui sont  
4 contremaîtres. C'est là que je vois que ce que le  
5 ministre m'avait dit, ce que l'ancien chef m'avait  
6 traité de fou, j'avais été... j'ai été voir une  
7 infirmière, il y a un ou deux (2) ans, puis là, il  
8 y avait deux (2) infirmières; il y en a une qui  
9 prenait ma pression puis l'autre prenait... elle me  
10 faisait une prise de sang. Là je leur ai dit...  
11 On m'avait dit à ce moment-là, quand j'ai mis les  
12 fonctionnaires dehors, c'est là que je me suis  
13 aperçu que je n'étais pas fou. Je parle encore  
14 innu. Je parle dans ma langue aux infirmières à  
15 qui je parle. Je suis fier que vous soyez là comme  
16 infirmières aujourd'hui. Ce qui arrive puis ce que  
17 j'ai vu autrefois. J'ai été surpris, il y a un ou  
18 deux (2) ans à peu près, il y avait une réunion à  
19 Uashat. On parlait de l'éducation. On m'a demandé  
20 pour faire... parler un peu, mais je ne savais même  
21 pas... c'est nous et c'est à Uashat qu'on a pris en  
22 charge l'éducation et développement économique à  
23 travers toutes les communautés autochtones du  
24 Canada. On était la première communauté innue  
25 autochtone. C'est par ça que commence puis je suis

1 fier lorsque je vois des jeunes, aujourd'hui, ceux-  
2 là qui seront ici. Je suis fier de voir des jeunes  
3 qui savent écrire. J'ai essayé, mais j'ai bien de  
4 la misère. Je vais, aujourd'hui, là... je suis  
5 content aujourd'hui de voir les jeunes qui  
6 finissent l'école, mes petits-enfants et d'autres  
7 enfants aussi. Je suis très content de voir, mais  
8 il y a encore beaucoup, beaucoup de choses à faire.  
9 Il y a des... ça existe encore aujourd'hui, des  
10 traitements par rapport aux Innus et, je pense, des  
11 fois, quand je me lève le matin quand j'ai fini de  
12 prier... que le créateur nous donne la force.  
13 Quand j'ai fini de déjeuner, je demande la force de  
14 donner tout ce que les jeunes ont besoin autant de  
15 l'eau que de la nourriture. C'est pour ça que je  
16 dis, en pensant à nos enfants, nos enfants qui se  
17 défendent beaucoup plus qu'ils ne fassent pas la  
18 même chose, le même traitement qu'on a reçu.  
19 C'était exactement ce que j'avais dit lors d'une  
20 rencontre. J'ai dit au gouvernement « vous en avez  
21 peur qu'on prenne notre... mais n'ayez pas peur, on  
22 ne fera pas la même chose que vous nous avez fait.  
23 Vous avez essayé de nous faire crever de faim, vous  
24 avez empêché de pêcher, vous nous avez empêchés de  
25 chasser le caribou, vous nous avez empêchés de

1 chasser notre... la perdrix. Nous, on ne fera pas  
2 ça avec vous autres quand on va reprendre notre  
3 rivière, parce que nous, on a vu c'est quoi la  
4 misère. Qu'est-ce que vous diriez si on vous  
5 interdisait de manger du bœuf, du poulet? C'est  
6 votre bouffe. Mais c'est comme ça que les Indiens  
7 étaient traités autrefois. »

8 Les gens voulaient vivre quand même sans le  
9 gouvernement. Il y a des gens qui ont été mis en  
10 prison pour trois (3) mois, juste pour avoir tué un  
11 canard. Un de mes oncles a été mis en prison  
12 pendant trois (3) mois. D'autres personnes ont été  
13 emprisonnées à cause ils avaient tué du caribou.  
14 On était... on se cachait le soir pour pêcher du  
15 saumon. Les gardiens de club nous tiraient dessus,  
16 la même chose pour les gardes-chasse sur la  
17 rivière, sur notre rivière qui était... qui est à  
18 nous. C'était très difficile ce que j'ai vécu, ce  
19 que je sais. C'est pour ça que je me suis levé  
20 pour défendre notre peuple et j'avais confiance.  
21 Je fais juste mon possible et je disais ce que  
22 j'avais dire. Puis on m'encourageait. Je savais  
23 un appui en arrière. Je ne me sentais pas tout  
24 seul. Ça me donnait de la confiance parce que je  
25 répliquais aux fonctionnaires et c'est à ce

1           moment-là que ça a débloqué; parce que les Innus  
2           étaient... avaient les portes fermées à plusieurs  
3           endroits et, lorsque j'ai débuté comme chef, il y  
4           avait René Levesque à ce moment-là, qui était au  
5           pouvoir. Il m'avait demandé... il m'a invité à  
6           l'hôtel Sept-Îles puis il était là avec tous ses  
7           fonctionnaires, il m'avait demandé d'acheter une  
8           carte de membre du PQ. J'ai dit « je vais  
9           l'acheter, mais il va falloir que tu le signes. »

10           Malheureusement, j'ai perdu la carte. Il  
11           m'avait dit « oui, je vais le signer », puis il  
12           l'avait signée et il me l'avait donnée, mais j'ai  
13           dit aussi « j'ai une autre question, j'ai dit, si  
14           tu gagnes, si tu as le pouvoir, la première chose  
15           que tu vas faire, ça va être quelque chose qui ne  
16           s'est jamais fait au Québec, tu vas ouvrir la porte  
17           du parlement à tous les chefs autochtones.

18           Il m'avait dit « oui, si je gagne, je vais le  
19           faire. »

20           Il a gagné ses élections... à l'entrée du  
21           parlement. La personne qui était là à l'heure de  
22           l'ouverture de la session, il m'avait dit « vous  
23           avez une place réservée en avant pour vous », puis  
24           j'ai été m'asseoir là, dans le salon rouge.  
25           Lorsque la... lorsque le premier ministre est

1 arrivé, il m'a... il s'est levé puis il m'a  
2 félicité. Puis il m'avait dit que « aujourd'hui,  
3 maintenant, nous allons maintenant parler d'égal à  
4 égal à partir... dans le respect, qu'on ne se  
5 chicane pas pour rien. »

6 Ça, ça a été le début d'une entente concernant  
7 la rivière, parce qu'avant ça on payait pour pêcher  
8 là. Puis les gens autrefois, devaient se cacher  
9 pour pêcher la nuit. Lorsqu'on parle de  
10 coopération, travailler ensemble, on avait commencé  
11 une manifestation. Il y avait Jules-Michel qui  
12 était conseiller avec moi lorsqu'il y a eu la crise  
13 du saumon puis là, ça a été la première fois que  
14 les Innus défendaient leur droit pour aller  
15 chercher leur nourriture de... puis c'est là que ça  
16 a commencé à débloquer et le fonctionnaire nous  
17 avait mentionné que jusqu'à ce qu'il y ait une  
18 entente que les pourvoiries, qu'est-ce qui pouvait  
19 être fait en attendant que ça se règle. Moi, je  
20 lui avais mentionné que les Innus ne payent plus  
21 puis les gens que puissent étendre des filets pour  
22 les aînés, ceux-là qui sont malades. Ça avait été  
23 accepté en attendant qu'il y ait une entente  
24 entre... avec les pourvoiries, les clubs qu'il y  
25 avait à ce moment-là. Par après, tous les

1           traitements que les Innus avaient subis avant, tous  
2           les torts qu'ils ont subis par rapport aux  
3           fonctionnaires, les insultes, le manque de  
4           respect... lorsque je mentionne... il y avait  
5           l'enfance inadapté autrefois puis là, je me disais  
6           tellement quand même que je ne connaissais rien, je  
7           me disais... je me suis dit « est-ce que mes  
8           enfants sont fous? » À un moment donné, ils sont  
9           nommés, qualifiés puis il y avait une Innue qui  
10          travaillait là. C'était ma cousine. Elle  
11          s'appelait Desneiges. J'ai posé la question.  
12          « Comment pourrons... comment pourrait-on s'assurer  
13          à savoir si nos enfants sont fous? » Il m'a dit,  
14          « tu devrais prendre un psychologue pour qu'il  
15          puisse... pour qu'il puisse consulter ton enfant. »  
16                 Puis j'ai pris un psychologue puis j'en... il  
17          m'a dit « vos enfants ne sont pas fous. » Le vrai,  
18          il m'a dit « les Innus... amène-lui deux (2)  
19          assiettes dont un va avoir de la pizza puis l'autre  
20          va avoir du castor... puis tout ce que vous  
21          subissez de la part des blancs puis tout ce que les  
22          jeunes vivent à l'école, c'est deux (2) choses.  
23          C'est sûr, ils vont être un peu en retard parce que  
24          ce n'est pas leur langue, parce qu'ils vont  
25          apprendre une autre langue, mais eux autres, les

1           blancs, ils ont de la misère même à apprendre leur  
2           langue. »

3           Il m'a aussi mentionné, concernant les Innus,  
4           il me dit « quand tu es chez vous, tu es bien, mais  
5           quand il arrive, des fois, que les personnes... les  
6           enfants sont maltraités, il faut trouver des  
7           solutions. » Peut-être qu'un jour il y aura des  
8           Innus qui vont être professeurs. Si un jour, il  
9           n'y a plus de... les Innus est tous des  
10          professeurs. Lorsqu'on parle du travail, je vais  
11          parler d'autre chose. Je vais parler de la  
12          sécurité publique, le travail de policier. Je vais  
13          vous faire part de ce que j'ai vu, tous les mauvais  
14          traitements que les Innus ont reçus. Je vais  
15          commencer par mon père qui m'avait compté lorsqu'un  
16          de mes oncles avait été emprisonné juste pour trois  
17          (3) mois pour avoir tué du canard, mais les blancs,  
18          eux autres, ils pouvaient se pratiquer à tuer de  
19          canards. Ça m'avait fait de quoi.

20          L'Innu, lui, ce n'est pas pour se pratiquer,  
21          c'est sa nourriture. Vous savez, il y a des  
22          périodes de chasse. C'est même arrivé des fois que  
23          des blancs tirent sur les Innus sur le territoire  
24          puis ils ne faisaient rien. Pas d'enquête. C'était  
25          tout le temps des accidents, la conclusion. Quand



1 je parle de mon oncle qui était dans le bois sur le  
2 territoire avec... sur le territoire, ils avaient  
3 mis des casques de sécurité puis et j'avais dit aux  
4 enquêteurs qu'ils avaient dit « c'est un accident »  
5 puis là, j'ai demandé « est-ce que vous avez déjà  
6 vu un orignal avec un casque de sécurité? » Moi,  
7 quand je vois un orignal, c'est des bois que je  
8 vois, mais mon oncle a été tué et il avait un  
9 chapeau. Ce n'est pas un accident. Je ne croirai  
10 jamais ça. Autre chose à... une autre personne  
11 avec le manque de respect qu'ils avaient envers les  
12 Innus. La personne a été arrêtée parce qu'avant  
13 ça, les Innus n'avaient pas le droit de boire puis  
14 là, j'avais témoin de ce qu'il s'était passé quand  
15 la personne a été cherchée dans sa maison par les  
16 policiers. Je ne sais pas c'est qui qui les avait  
17 *stoolé*, mais à ce moment-là, il avait le droit dans  
18 le plâtre... doigt dans le plâtre. Il y avait six  
19 (6) policiers. Il y avait un policier qui  
20 s'appelait (inaudible) puis lui, c'est un gros  
21 policier corpulent puis il a garroché l'Innu à  
22 terre puis il se lamentait. Il dit « attention  
23 (inaudible) le ciment. » Il appelait ça son  
24 plâtre, il appelait ça son ciment. Ça, c'est une  
25 chose que j'avais remarquée. J'avais été témoin de

1           ça, toutes les... ce que les Innus ont vécu,  
2           mauvais traitements. Juste avant qu'il ait une  
3           entente concernant la rivière, il y avait mon  
4           beau-frère, le fils de mon... d'un mes amis. Il y  
5           en a un qui s'appelait Achile et mon beau-frère  
6           s'appelait Moïse, il a été perdu. Puis là, il avait  
7           acheté sa chaloupe aujourd'hui, la journée même  
8           pour tuer du saumon et dans la nuit au matin, il a  
9           été... il a été vu partir sur la rivière. On ne les  
10          a jamais revus. Et le... bien, durant la nuit, on  
11          m'a convoqué chez mon père puis mon père m'avait  
12          dit à ce moment-là pour m'avertir qu'ils ne  
13          retrouvaient pas mon beau-frère depuis quatre  
14          heures (4 h) qu'il était parti sur la rivière. À  
15          ce moment-là, je lui ai mentionné « je vais  
16          aller... je vais aller sur la rivière puis on va  
17          faire des recherches dès qu'il va faire jour » puis  
18          il n'y avait personne. Il y avait... il avait été  
19          amputé d'une jambe, puis là on l'a embarqué, puis  
20          il y avait aussi Camille Fontaine qui était avec  
21          nous autres, mon cousin, et puis là on a été sur la  
22          rivière, à la recherche de nos... puis là on est  
23          arrivé pas loin sur la... pas loin de la route 138,  
24          puis on leur a demandé « est-ce que vous avez vu  
25          des personnes? » Puis là, leur chaloupe était là,

1           mais on a entendu dire que leur chaloupe a été  
2           trouvée dans un banc de sable, en face du radar  
3           puis là. On a été là. On a suivi toute la  
4           trajectoire.

5           Puis là, à notre retour, la chaloupe n'était  
6           plus là, puis le garde-chasse avait amené la  
7           chaloupe de... pas loin de leur édifice puis là, on  
8           voit du sang sur la chaloupe. Puis on lui a  
9           demandé « pourquoi qu'il y a du sang? » Ils nous  
10          ont dit qu'il avait saisi du poisson cette nuit »  
11          et lorsque... lorsque tu tuais un saumon, là, on  
12          voit la... ce n'est pas ça. Ce n'est pas la même  
13          sorte de... ce n'est pas le sang qu'on voit.  
14          Puis... puis là, les policiers innus voulaient  
15          saisir la chaloupe, mais les gardes-chasse nous  
16          avaient interdit de le faire parce qu'ils nous  
17          disaient qu'on n'avait aucun droit de saisir ça en  
18          dehors de la... c'était la Sûreté du Québec qui  
19          devait le faire puis ils nous avaient interdit  
20          toucher quoi que ce soit, que c'était la job de la  
21          Sûreté du Québec puis on est reparti. On a  
22          retrouvé deux (2) corps. On disait qu'ils étaient  
23          noyés, mais lorsqu'il y avait des recherches sur...  
24          autrefois... puis c'était surprenant de trouver des  
25          corps. Ils disaient que quelqu'un qui se noie,

1 c'est... les personnes gonflent, enflent et  
2 l'embaumeur qui s'occupait des cas des Innus, je le  
3 connaissais puis il m'a mentionné que c'était  
4 surprenant que c'est la première fois qu'il voyait  
5 des personnes noyées qui n'avaient rien. Il me  
6 disait qu'il y avait beaucoup d'eau d'habitude dans  
7 le corps des noyés. C'est là que la personne qui  
8 faisait l'enquête, une fois que la chaloupe a été  
9 trouvée puis ils ont amené la chaloupe chez  
10 (inaudible). Ça a été... j'ai été brisé puis les  
11 gardes-chasse avaient vu les gens qui avaient été  
12 au large. C'était leur job de vérifier surtout la  
13 nuit, mais eux autres, ils avaient dit qu'ils ne  
14 les avaient pas vu. Et il est arrivé que  
15 l'enquêteur, que son frère travaillait à  
16 Baie-Comeau, il avait invité son frère qui  
17 travaillait à Baie-Comeau à venir acheter la  
18 chaloupe puis... puis ils ont été voir mon frère  
19 puis « on va payer ce que tu dois sur la balance de  
20 la chaloupe. » Il a dit « oui », puis il a signé  
21 un document et j'ai entendu à ce moment-là, mais  
22 j'étais... je n'étais pas là quand ils sont venus  
23 chercher la chaloupe. J'ai demandé « où est la  
24 chaloupe? » Il dit « ils sont venus chez... les  
25 policiers sont venus le chercher. »

1                   Il était très content. Il payait tout ce que  
2                   je devais puis il était très heureux, mais il est  
3                   arrivé, suite à l'enquête, les personnes qui... qui  
4                   étaient impliquées, n'ont jamais été contactées  
5                   pour donner leur version des faits, incluant nous  
6                   autres. J'avais un ami parmi les policiers. Vous  
7                   devriez... qui m'avait conseillé faire ouvrir le  
8                   dossier. Et là je suis revenu comme conseiller par  
9                   après, puis là, à ce moment-là, ils avaient élu  
10                  (inaudible) qui était chef, puis on a réussi à  
11                  faire rouvrir l'entente... l'enquête, excusez, deux  
12                  (2) ans après.

13                 Et la chaloupe a été ramenée puis ça a été  
14                 tout repeinturé, puis ils réparaient.

15                 Peut-être qu'on nous avait menti aussi. Mon  
16                 ami policier, il est revenu me voir, il travaillait  
17                 à ce moment-là... à ce moment-là, lui, il  
18                 travaillait dans les enquêtes concernant les  
19                 drogues et des gros dossiers puis on a écouté  
20                 l'enquête qui se faisait puis il m'a mentionné,  
21                 après deux (2) jours, il m'a dit « on va aller  
22                 manger. Je vais te le dire comment ça va se  
23                 terminer cette enquête. » Il m'a tout décrit  
24                 comment ça allait être, comment ça allait se finir.  
25                 J'ai dit « pourquoi? » il m'a dit « le (inaudible),

1 c'est le gouvernement qui le paye. Le procureur,  
2 encore une fois, c'est le gouvernement et tous les  
3 gardes-chasse, encore, c'est des employés du  
4 gouvernement. Les enquêteurs, c'est leurs  
5 collègues. Ils enquêtent sur leurs collègues.  
6 Encore une fois, c'est le gouvernement du Québec  
7 qui paye la Sûreté. On vous donne des avocats,  
8 encore une fois, c'est le gouvernement qui le  
9 paye. » Et lorsque... le policier avait travaillé  
10 ici dans la communauté et il savait comment ça  
11 fonctionnait ici. On ne vous donne pas assez  
12 d'argent pour aller chercher des avocats. Ils sont  
13 plus forts. Vous voyez, les fonctionnaires, les  
14 avocats, ils ont les meilleurs. Au criminel, c'est  
15 des experts puis ce qu'il m'avait dit, ça s'est  
16 terminé exactement comme il m'avait dit. Il dit  
17 « il n'y a eu aucune accusation », mais c'est...  
18 apparemment lorsqu'il y a des choses qui se  
19 passent, on ne doit jamais disposer des éléments de  
20 preuve avant que l'enquête ou tout soit finalisé.  
21 Ils ont acheté la vérité en achetant la chaloupe  
22 parce qu'on sait très bien que c'est la faute des  
23 fonctionnaires du gouvernement puis ils vont être  
24 défendus par le gouvernement puis ils n'ont rien  
25 eu. Même j'ai entendu dire qu'ils avaient eu des

1 promotions suite à... aux événements et ils ont été  
2 transférés. Les gardes-chasse ont été transférés  
3 ailleurs dont un à la Baie-James. Ça c'est des  
4 choses qui m'ont fait... qui m'ont fait mal puis je  
5 vais tout le temps avoir ça dans le cœur jusqu'à ma  
6 mort... jusqu'à ma mort, la manière qu'on est  
7 traités. Je vais encore continuer dans le même  
8 sens.

9 Mon garçon s'est suicidé à la rivière au  
10 Bouleau. Je l'ai trouvé, mais sa tête... son corps  
11 était là, mais la tête n'était plus là. Là j'ai  
12 été arrêté pour avoir fait quelque chose de pas  
13 correct. Ça faisait la troisième fois.

14 Le lendemain matin à ma libération, bien, je  
15 devais sortir à partir de six heures (6 h) le  
16 matin, là, j'ai commencé à rechercher mon fils et  
17 je savais... j'avais déjà un mauvais présage qu'il  
18 s'était fait quelque chose. On m'a donné... on m'a  
19 passé un avion pour que je puisse faire les  
20 recherches. On a survolé les alentours. C'est là  
21 que j'ai trouvé sa voiture. On a appelé la police  
22 pour qu'ils puissent remorquer la voiture puis on a  
23 atterri et c'est là que j'ai vu. Il était... il  
24 flottait sur l'eau. Je n'avais pas remarqué au  
25 début que sa tête n'était plus là, mais j'ai dit à

1 un de mes petits-enfants « vas voir si les... vas  
2 le voir. » Il est revenu en pleurant. Il m'a  
3 dit... il m'a mentionné qu'il n'y avait plus... sa  
4 tête n'était plus là. Puis là, j'ai dit à d'autres  
5 personnes d'aller le voir puis ils ont été voir  
6 puis ils m'ont confirmé que sa tête n'était plus  
7 là, puis là, c'est à ce moment-là, il y avait  
8 l'ambulance qui a été appelée et... retrouvé le  
9 corps aux alentours de onze heures (11 h). Une  
10 heure plus tard, on était revenus ici à ma maison.  
11 Puis les gens n'étaient pas encore au courant puis  
12 ils nous avaient dit d'aller chercher du café, des  
13 biscuits et moi, j'étais tout seul à la maison. Je  
14 priais puis tout d'un coup, il y a une voiture qui  
15 passe encore puis là, la personne m'a vu que  
16 j'étais tout seul puis il est rentré dans mon  
17 stationne... il y avait un homme blanc puis sa  
18 femme. Il est rentré dans ma maison puis il m'a  
19 dit « tu as (inaudible). Qu'est-ce qui est arrivé à  
20 Richard? » Il m'a posé la question. Comment  
21 pouvait-il savoir ce qui était arrivé à Richard?  
22 Personne ne savait à part moi. « Assis-toi, j'ai  
23 dit, assis-toi, je vais te raconter. »  
24 Je voulais commencer à lui compter ça, mais  
25 là, à ce moment-là, mes petits-enfants sont



1           arrives, puis là quand il a vu les chars arriver,  
2           il s'est empressé de vouloir s'en aller puis là, il  
3           y a eu une discussion à l'extérieur puis là, un de  
4           mes petits-enfants a rentré dans la maison, il m'a  
5           dit « la personne qui venait de sortir, c'était un  
6           revendeur de drogues », qui m'avait mentionné que  
7           ce n'est pas à cause que Richard lui devait deux  
8           mille huit cent (2 800) qu'il allait le tuer, mais  
9           comment pouvait-il le savoir? Vers trois heures et  
10          demie (3 h 30), j'ai reçu un appel de Montréal. Il  
11          devait de l'argent à un motard, puis il avait  
12          beaucoup de menaces de mort, puis il appelle, le  
13          motard, il m'a dit « qu'est-ce qui est arrivé à  
14          Richard? » Je lui ai mentionné qu'il s'était  
15          suici... et c'est ça qui est le plus bizarre,  
16          comment lui, d'aussi loin que Montréal, pouvais-tu  
17          savoir ce qui était arrivé à Richard. Ça n'avait  
18          pas sorti encore cette nouvelle. On était là.

19                J'ai essayé de dormir la nuit même parce  
20                que... parce que moi, j'avais mis mon fils dehors  
21                puis là, j'ai commencé à avoir des remords. Je me  
22                disais que si je n'avais pas mis mon fils dehors,  
23                ça ne serait pas arrivé. Puis je n'arrivais pas à  
24                dormir. Vers quatre heures (4 h) le matin, le  
25                téléphone sonne. C'est une policière qui m'appelle

1 et qui veut me rencontrer, m'invite à la rencontrer  
2 au poste. Elle m'a mentionné qu'est-ce que...  
3 qu'est-ce que je pensais de ce qui s'était... puis  
4 là, j'ai tout conté sur les visites et les coups de  
5 téléphone que j'avais reçus de Montréal et la  
6 visite et... puis elle m'a demandé qu'est-ce que je  
7 pensais de ça puis sur la dette que mon fils avait.  
8 Moi j'ai dit « je regarde tout ce qui se passe  
9 puis, normalement, la mafia, quand ils tuent  
10 quelqu'un, ils tirent dessus. » Les motards  
11 (inaudible) tuer les gens d'une autre façon, en les  
12 attachant puis en les garrochant à l'eau avec un  
13 poids, mais je lui ai dit aussi, que je savais  
14 qu'il devait beaucoup d'argent à une tête  
15 dirigeante des motards, puis il avait souvent des  
16 menaces de mort.

17 Elle m'a mentionné que... elle m'a dit « je  
18 pense la même chose que toi. » Il y a sûrement un  
19 témoin qui a vu ce qui est arrivé. Il avait neigé  
20 à ce moment-là. On regarde la route 138, puis  
21 l'autre bord de la rivière, tu peux y aller sur la  
22 plage, mais il y avait une voiture qui était  
23 stationnée justement où il s'était pendu, mais  
24 c'est... elle m'a mentionné qu'il y avait, d'après  
25 elle, il y avait eu un témoin du suicide ou du

1           meurtre, mais elle m'avait mentionné que c'est  
2           Richard qui était parti avec la vérité. J'avais  
3           tout conté ça, mais jamais eu de nouvelles par  
4           après puis il y a un Innu qui était au chalet d'un  
5           Innu puis il m'avait mentionné que deux (2) blancs  
6           étaient venus... ils étaient deux (2) dans un  
7           *pick-up* puis ils faisaient comme s'ils étaient chez  
8           eux dans le chalet et il y avait des cendres, le  
9           bois de chauffage. Moi, je pense concernant le  
10          travail policier, ils auraient dû aller plus loin  
11          dans l'enquête. Pourquoi ça n'a pas été fait?  
12          Comme lorsqu'il y avait des choses aux Autochtones,  
13          ça ne va jamais très loin. Je vais parler encore  
14          d'un autre de mes frères ou sœurs, il y a à peu  
15          près un an ou deux (2) ans qui s'est suicidée chez  
16          elle, chez eux et lorsqu'elle s'est suicidée, j'ai  
17          dit « franchement, il y a des policiers autochtones  
18          qui travaillent quand même avec la SQ », et lorsque  
19          mon fils avait... avait vu la police arriver, il a  
20          ouvert la porte puis il était torse nu, et durant  
21          la conversation, les policiers sont entrés à  
22          l'intérieur. Les policiers sont entrés. Ils sont  
23          juste rentrés et ressortis et ils ont embarqué dans  
24          leur char, et à ce moment-là, c'est les policiers  
25          blancs qui sont revenus par après, puis ça, ça n'a

1 jamais été plus loin, l'enquête.  
2 Je pense, lorsqu'il y a des mandats  
3 d'arrestation, il y aurait fallu que les personnes,  
4 les policiers le suivent à l'intérieur et non de  
5 laisser rentrer tout seul. Apparemment qu'il aurait  
6 dit qu'il s'en allait s'habiller, mais ils auraient  
7 dû le suivre pareil. Puis encore une fois, c'est  
8 là qu'il y a eu un manque puis il n'y a pas eu de  
9 suite à ça. C'est là qu'on voit tous les  
10 traitements que les Innus subissent. J'avais aussi  
11 un de mes frères qui s'appelait Pierre-Georges. Il  
12 a été frappé par les policiers puis il n'a jamais  
13 rien eu. Il a été tué. Il n'a rien eu. Encore  
14 une fois, c'est un policier innu puis il n'a jamais  
15 rien eu. Mais encore une fois, il n'y a jamais eu  
16 d'enquête à savoir si le policier était en état  
17 d'ébriété ou quoi que ce soit. Tous les  
18 traitements que subissent les Innus, tant que les  
19 Innus ne comprendront pas ce qui se passe, c'est ça  
20 qui va continuer. C'est pour ça que je n'ai pas  
21 très confiance. Tout ce que les blancs nous  
22 amènent et les cours de justice, de travail, le  
23 policier pour te sécuriser, il est arrivé, j'étais  
24 encore conseiller à ce moment-là et j'étais allé à  
25 des négociations. Il y avait une entente de

1 principe à ce moment-là avant que ça soit approuvé  
2 pour les Innus et il y avait tout le temps des  
3 manifestations puis la 138 avait été bloquée, et  
4 moi et...

5 Mais des fois, je ne dormais pas à cause que  
6 les gens voulaient brûler mon magasin. Je suis  
7 peut-être... je suis devenu dépressif. J'ai été au  
8 magasin à Sept-Îles, et là il y avait la 138 qui a  
9 été bloquée à partir du gymnase, puis j'ai débarqué  
10 mes choses j'avais besoin, puis j'avais un de mes  
11 frères ou sœurs puis il voulait savoir (inaudible)  
12 il est plus que moi, là. Il m'a demandé  
13 d'embarquer avec moi. J'ai dit oui, puis on est  
14 parti.

15 Puis il y avait deux (2) voitures de la Sûreté  
16 du Québec de... puis il y avait les bloqueurs de  
17 chemin d'un bord puis la Sûreté de l'autre. Si les  
18 gens ne se seraient pas tassés, je les aurais tués.  
19 J'ai continué puis quand je n'ai pas fait le stop  
20 puis lui après le stop, il était tout blême parce  
21 qu'il avait peur. Il m'avait dit « qu'est-ce que  
22 tu as? Je pensais que tu allais arrêter. » J'ai  
23 dit « c'est une guerre qu'il y a là », puis il  
24 fallait que je me présente au palais de justice le  
25 matin.

1                   J'ai été au palais de justice par après, une  
2                   (1) heure après, et les policiers sont arrivés.  
3                   Ils sont deux (2). Ils me regardant, puis là ils  
4                   me voient. Ils me font signe d'aller... qu'ils  
5                   veulent me parler dans le parloir au palais de  
6                   justice. Ils ont fermé la porte. Ils m'ont dit  
7                   que « ce que tu as fait c'était une tentative de  
8                   meurtre », puis ils m'ont dit qu'ils avaient eu une  
9                   plainte. Ils m'ont dit que la plainte... ils ne  
10                  déposeraient pas la plainte d'ici soixante (60)  
11                  jours. Ils me disaient « après trente (30),  
12                  soixante (60) jours puis la plainte ne sera plus  
13                  valide. On va tout faire pour retarder la plainte,  
14                  et s'il arrive que tu doives passer en cour... »...  
15                  Puis là ils m'avaient dit exactement quoi dire,  
16                  comme si je ne m'étais pas aperçu que je pesais sur  
17                  l'accélérateur.

18                  Encore une fois, j'ai perdu de plus en plus  
19                  confiance envers le système de la justice et la  
20                  Sûreté du Québec, la sécurité publique, parce qu'en  
21                  regardant tout ça puis tout le monde penserait la  
22                  même chose que moi. On te dit même... on ne te  
23                  montre même... on te montre comment t'en tirer même  
24                  si tu tues quelqu'un. On te montre comment t'en  
25                  tirer. C'est le gouvernement qui te le montre.

1 C'est une autre chose que j'ai remarquée. Puis là  
2 tu te dis... t'sé, tu n'es plus surprise  
3 maintenant. On essaye de nous montrer à faire  
4 attention, à respecter le monde, mais lorsqu'il  
5 arrive des choses, c'est différent.

6 Deux (2) semaines plus tard, un de mes frères  
7 ou sœurs viennent chez nous puis me demandent mon  
8 opinion sur les événements, le gouvernement. J'ai  
9 mentionné comme... avant que l'homme blanc soit  
10 ici, il n'y avait jamais de personne qui était  
11 malade, qui avait le cancer ou autre maladie.  
12 Après que les blancs soient arrivés ici, c'est là  
13 que les maladies sont arrivées. Je me souviens  
14 quand les policiers sont arrivés ici avec des  
15 draps. Les aînés disaient... nous avaient dit que  
16 ça venait du linge que les policiers qui étaient...  
17 du linge sale qu'ils nous avaient donné. Et  
18 maintenant, aujourd'hui, le gouvernement, je le  
19 prends... je le prends comme un début de cancer.  
20 Tu peux l'avoir dans le foie, dans ton sang. Le  
21 cancer, d'où ça vient, c'est comme ça je le prends  
22 le gouvernement aujourd'hui. Ils ont quasiment  
23 déjà tout tué notre Terre-Mère et cherchent encore  
24 à faire de l'argent avec ça. Mais nous, c'était  
25 notre vie, notre culture, notre fierté. Nos aînés

1           étaient sur le territoire et on était bien. On  
2           avait été sur le territoire avec un Aîné pour  
3           l'aider. J'étais tellement bien là-bas.

4           L'hiver, des fois après les Fêtes, on allait  
5           sur le territoire. C'est pour ça qu'aujourd'hui,  
6           ils sont en train de tout tuer. C'est comme le  
7           cancer. Si tu as un cancer, ça va tout te détruire  
8           dans ton corps, ton foie et tout. C'est comme ça  
9           que je vois les choses aujourd'hui, parce que la...  
10          tout ce qu'ils voient eux autres, c'est l'argent  
11          qu'il y a à faire avec tout ça. C'est la manière  
12          que ça fonctionne aujourd'hui: les riches sont de  
13          plus en plus riches. Les pauvres, que ça soit des  
14          Innus ou les blancs, ils sont... ils sont encore  
15          plus pauvres. La manière que ça fonctionne, ils  
16          enrichissent les riches puis ils appauvrissent les  
17          pauvres. Pourtant, c'est des blancs aussi. On  
18          subit la même chose. On est en train de virer  
19          comme ça dans nos communautés. Moi, je les appelle  
20          les « Indiens en plastique », parce qu'ils ont des  
21          cartes de statut indien, mais ils n'ont aucune  
22          vision autochtone.

23          Là c'est rendu... Ils se traitent bien,  
24          l'argent rentre, mais il y en d'autres qui crèvent  
25          de faim, pourtant c'est... c'est nos parents. Ils



1           embarquent tous dans le système blanc. C'est comme  
2           ça aujourd'hui, notre situation actuelle. Est-ce  
3           que je pourrais prendre une pause, s'il vous plaît?

4           **LE COMMISSAIRE :**

5           Oui, absolument. On va prendre une dizaine de  
6           minutes.

7           SUSPENSION

8           -----

9           SUSPENSION

10          **LA GREFFIÈRE :**

11          La commission reprend.

12          **LE COMMISSAIRE :**

13          Oui, alors bonjour. Bonjour, Monsieur Fontaine.  
14          Nous sommes heureux de continuer avec vous, vous  
15          écouter avec beaucoup d'attention. Alors, je  
16          comprends que la traduction sera faite une phrase  
17          pas trop longue, Madame, ensuite ça sera traduit  
18          par notre nouvelle interprète, à qui je souhaite la  
19          bienvenue. Ça va? On vous écoute.

20          **L'INTERPRÈTE :**

21          Encore une fois, je vous salue. Je vais un peu  
22          sortir hors d'Uashat Mani-Utenam. Je vais vous  
23          parler des choses que j'ai vues ailleurs lorsque  
24          j'étais chef. On ne sait pas si c'est le premier  
25          mandat ou bien au deuxième. Il y avait une réunion

1           à Saint-Augustin. On s'est rendu là. On a fait  
2           une réunion et par après vers deux heures (2 h) de  
3           l'après-midi, c'était l'hiver là, il y a un avion  
4           qui a atterri plus tard. Un Innu qui a... il y a  
5           un Innu qui rentre. Je le connaissais déjà. Il me  
6           faisait signe. Il m'a demandé à ce que je  
7           l'accompagne chez eux. On est allés chez eux. On  
8           a rentré. Il y a quelqu'un qui semble pleurer dans  
9           la chambre. Il me dit « viens voir ». Puis là il  
10          y avait une brique qui avait été déballée. C'est  
11          des boîtes de carnation. Il y avait un enfant qui  
12          avait tout été dépecé. Il était dans une boîte.  
13          C'est des policiers qui avaient amené le corps. Ça  
14          pleurait dans la maison, puis la personne m'a pris  
15          à l'écart et m'a compté l'histoire, puis là,  
16          l'hiver commence, puis là, il avait été malade. Il  
17          avait amené l'enfant l'autre bord à l'hôpital. Il  
18          nous avait mentionné qu'il ne réveillerait pas le  
19          médecin en pleine nuit. Il nous avait dit de  
20          retourner à la maison et de revenir demain, puis  
21          là, on a resté pris au large puis il faisait  
22          vraiment froid, puis l'enfant est mort.

23                 Puis ils ont repris le corps, puis là, ils ont  
24                 enterré le corps. Puis là, on n'avait pas fini la  
25                 messe puis là, il y a des polices qui sont arrivées

1            puis ils ont pris le cercueil... puis ils ont pris  
2            le cercueil puis ils ne nous ont jamais dit  
3            pourquoi puis ils sont partis avec. C'était durant  
4            l'hiver. C'était en janvier. Puis là ils  
5            ramenaient le corps puis il avait été tout dépecé.  
6            C'est comme s'ils avaient dépecé un animal.  
7            C'était dans une boîte. Ça faisait vraiment pitié  
8            quand j'ai vu ça.

9            Puis là, c'est là j'ai vu toutes les choses  
10           que les Innus vivaient. Puis les gens de  
11           Saint-Augustin avaient peur des policiers avant  
12           comme c'était ici autrefois; ça, j'ai été témoin de  
13           ça. J'ai vu ça de mes yeux, le manque de respect  
14           envers les Innus. Au moins, ils auraient pu  
15           demander que... nous avertir avant qu'on puisse  
16           l'enterrer, puis ils auraient pu mettre ça ailleurs  
17           que simplement dans une boîte en carton de  
18           carnation. Ça, j'avais remarqué ça. J'ai été  
19           témoin de ça. Puis toutes les histoires que j'ai  
20           entendues sur les traitements que subissaient les  
21           Innus par rapport au gouvernement et aux blancs qui  
22           les insultaient, par rapport à des choses qui sont  
23           arrivées. Le chemin de fer, les Innus n'avaient  
24           pas le droit dans wagons de luxe, disons. Ils  
25           devaient tout le temps embarquer dans les wagons

1 arrière, puis je reconnaissais... je connaissais un  
2 blanc qui travaillait là, sur le chemin de fer.  
3 Puis là, je l'avais rencontré dans un bar. Puis  
4 là, il m'a conté des histoires dans le temps qu'il  
5 avait travaillé là. Quand le train allait vers le  
6 nord et lorsqu'il revenait, des fois, il y avait  
7 des surplus ou bien des restants de... comme par  
8 exemple des sandwiches. Là j'avais... il avait  
9 mentionné que son contremaître lui dit « est-ce que  
10 je vais les jeter là? » Ils m'ont dit que « tu vas  
11 les mettre de côté, lorsqu'on va repartir pour le  
12 nord, tu les vendras aux Indiens ». C'était comme  
13 ça avant. Comment ils n'avaient aucun respect pour  
14 les Innus.

15 Maintenant, je vais tomber sur la maladie, les  
16 services de santé, les hôpitaux, les infirmières.

17 Récemment, il y a à peu près deux (2) mois,  
18 j'ai un de mes petits-enfants, il doit avoir neuf  
19 (9) ans, puis il aime ça jouer au hockey, puis  
20 c'est une fille puis elle est bonne. Elle  
21 souffrait d'épilepsie. Elle avait été transférée à  
22 Québec. Le docteur qu'il avait consulté à Québec  
23 il a fait un document, qu'il devait faire attention  
24 à la personne qui est épileptique. Fais attention  
25 quand on leur parle, puis ne pas être trop dur.

1           Puis là, elle est revenue à l'hôpital ici, puis il  
2           y avait un de mes petits-enfants qui était avec son  
3           enfant, et quand elle a fait une crise d'épilepsie,  
4           la mère n'était pas là et l'infirmière l'avait  
5           attachée. Et (elle) est arrivée par après et là,  
6           transférée. Elle ne pouvait pas avoir les examens  
7           ici. Elle avait été transférée à Baie-Comeau en  
8           ambulance. Il fallait tout le temps qu'il y ait  
9           une infirmière avec elle dans l'ambulance, puis  
10          elles sont parties.

11                 Une fois rendue à Baie-Comeau, l'ambulance est  
12          revenue. Quand le traitement était terminé, les  
13          infirmières de Baie-Comeau ont appelé à Sept-Îles  
14          pour savoir quel allait être le transport de  
15          retour. Ils lui ont dit « non », la directrice ici  
16          à Sept-Îles; puis c'est une blanche qui est  
17          directrice ici, à Santé ici. Ils ont dit ça  
18          coûtait trop cher en ambulance. Ils ont dit  
19          « envoie-le par autobus », puis c'est juste un  
20          enfant de dix (10) ans. Puis ils ont été en retard  
21          pour l'autobus.

22                 Là ils ont rappelé à Sept-Îles. Ils ont  
23          dit... ils ont dit « prends un taxi », puis là,  
24          l'enfant a fait une crise d'épilepsie parce qu'elle  
25          avait peur du chauffeur du taxi, puis le chauffeur

1 de taxi a paniqué puis s'il l'avait su, il ne  
2 l'aurait jamais pris à son bord. Ça c'est toutes  
3 des situations, je pense... il y a déjà eu une  
4 infirmière qui travaille ici, dans la communauté,  
5 qui parlait de taxes. Elle m'avait mentionné  
6 qu'elle m'avait dit « c'est une blanche, ça... »  
7 (inaudible) que je me présente là-bas. Je ne peux  
8 pas. Je ne suis pas capable de me déplacer moi.  
9 Une fois que je tombe, je ne suis plus capable de  
10 bouger, puis j'ai des problèmes cardiaques, mon  
11 sang aussi. Je peux rester paralysé ou bien rester  
12 là, ou bien je pourrais mourir sur la table  
13 d'opération et les infirmières innues ont  
14 dit... - parce qu'elles le savaient, c'est mes  
15 nièces puis c'est ma cousine - ils m'ont dit « ne  
16 bouge pas, on va aller te chercher chez toi parce  
17 que c'est dangereux que tu puisses tomber - c'est  
18 des Innues infirmières qui me parlent dans ma  
19 langue - puis la directrice... puis la directrice  
20 va venir. »

21 J'ai dit « si j'aurais été à la direction des  
22 services, il y aurait... il y avait deux (2)  
23 portes, une pour rentrer puis une pour sortir, j'ai  
24 dit, sois content que ça ne soit pas moi qui suis à  
25 la direction. Moi j'ai pris en charge les services

1 de santé, que ça soit... qu'on ait le meilleur  
2 service pour les aînés, les malades, mais toi tu ne  
3 vois pas la même chose. Tu as une vision  
4 différente des choses. » Mais c'est comme ça.

5 Ma femme a rentré à l'hôpital parce qu'elle  
6 était vraiment mal puis elle avait la gangrène,  
7 mais je ne voulais pas qu'elle soit amputée, puis  
8 il y avait juste des... ses os dans ses orteils de  
9 pieds, puis là, elle n'était plus capable de  
10 *tougher* ça. Elle a demandé d'être transférée à  
11 l'hôpital pour avoir droit aux services, puis là,  
12 elle avait été transférée où est-ce qu'il y a les  
13 malades permanents longue durée. Puis il y avait  
14 une Aînée qui ne parlait pas français, puis ma  
15 femme avait mentionné, quand on regarde l'hôpital,  
16 il y a dix (10) chambres. Il y a une chambre, il y  
17 a un patient qui est très riche, puis c'est  
18 toujours lui qui reçoit le service en premier.  
19 Mais l'Aînée, c'est tout le temps elle qui est  
20 servie en dernier le matin et le soir.

21 Des fois, la pauvre madame tombe endormie puis  
22 personne ne s'occupe d'elle, puis des fois j'étais  
23 là depuis une heure, puis j'imagine qu'elle devait  
24 être... devait avoir des crampes, elle était  
25 installée comme ça, puis les infirmières l'auraient

1 vue. Elles auraient pu la faire coucher en  
2 attendant de s'en occuper, puis là, ma femme était  
3 très furieuse, puis ma femme elle parlait très bien  
4 français. Elle a dit aux infirmières, elle a  
5 demandé qui était la directrice. Ils lui ont  
6 mentionné qu'elle était juste présente le matin.  
7 Après ça, j'ai été... j'allais là à sept heures  
8 (7 h) prendre soin de ma femme, la laver, m'en  
9 occuper, et à ce moment-là, la directrice est  
10 arrive, puis là elle m'a demandé de... qu'elle  
11 puisse aller voir la directrice. Elle lui a  
12 demandé « pourquoi? Pourquoi la vieille? Pourquoi  
13 elle est tout le temps en dernier? » Parce qu'ils  
14 ont dit « on n'a pas le temps de s'occuper de tout  
15 le monde, il n'y a pas assez de personnel ». Elle  
16 dit qu'elle comprend et lui a dit « celui-là,  
17 l'homme blanc qui reste sur les lieux lui, il est  
18 riche, c'est tout le temps lui qui reçoit les  
19 meilleurs services, mais nous, les Innus... - je  
20 parle, je regarde l'Aînée qui est là - si (vous)  
21 voudriez traiter tout le monde de la même façon,  
22 lorsque tu commences d'un bord, tu finis l'autre  
23 bord, pas... tu dois commencer d'un bout à l'autre  
24 et non au milieu. Puis le lendemain, tu fais  
25 l'inverse. Le soir, la même chose pour au moins



1           qu'il y ait ce genre de rotation égale pour tout le  
2           monde ».

3           Puis si ma femme n'aurait pas été là, ça  
4           aurait continué comme ça puis là, par après, il a  
5           commencé à y avoir des changements de traitement  
6           tout le monde. Mais si je n'avais pas remarqué  
7           ça... si elle n'avait pas remarqué la pauvre  
8           vieille, pourtant elle a quatre-vingt-dix (90) ans,  
9           puis malheureusement elle n'a pas rien réalisé. Ça  
10          c'est des choses concernant la maladie, des soins  
11          qu'on reçoit, la manière que les gens sont traités.

12          Autre chose que j'ai remarqué aussi. Un de  
13          mes frères ou sœurs qui était malade. Là, il a  
14          fait une crise de cœur. On m'a appelé... m'a  
15          appelé pour aller à l'aéroport, l'urgence pour se  
16          faire transférer. Son prénom c'est Évelyne. Et  
17          là, je suis parti.

18          L'avion venait de décoller puis là,  
19          l'ambulance venait juste d'arriver pour qu'elle  
20          puisse prendre l'ambulance puis on ne pouvait pas  
21          aller proche de l'avion. Là, l'ambulance est  
22          ressortie puis là, la porte s'est refermée puis  
23          l'avion a arrêté tout d'un coup. L'ambulance est  
24          revenue. Puis là, ils ont redébarqué quelqu'un de  
25          l'avion. Ils l'ont redébarqué. Il y avait cinq

1           (5), six (6) malades, patients qui étaient déjà là.  
2           Et là... puis là, il a mentionné qu'il y avait  
3           quelqu'un qui était malade à Gaspé puis lui, il a  
4           eu la priorité par rapport à l'Innu. Pourtant,  
5           c'était la même crise de cœur, mais sur les six (6)  
6           patients, pourquoi ont-ils décidé de débarquer  
7           l'Innu? Pourquoi ils n'ont pas débarqué un des  
8           autres patients? Ça te fait de quoi. Est-ce que ça  
9           a été pigé au hasard ou bien c'est parce que c'est  
10          une Autochtone? Ça c'est toutes des choses que les  
11          Innus subissent.

12                 Une fois, pendant que j'étais chef, ils  
13          parlaient... un Innu a été amené, il arrivait de La  
14          Romaine. Il ne parlait ni français. Il n'avait  
15          pas d'argent puis lui, il a été transféré à  
16          Montréal.

17                 Les gens de La Romaine, lorsqu'ils me content  
18          l'histoire, ils ont appelé là où il y a avait un  
19          foyer, un genre d'hôtel là, où est-ce qu'ils  
20          gardaient les patients, mais c'était la même  
21          bâtisse où est-ce qu'il y avait un genre de... où  
22          est-ce qu'il y avait... c'était un bordel. Il y  
23          avait des prostituées. Les infirmières étaient  
24          associées avec le proxénète puis là, ils envoyaient  
25          aussi nos malades puis là, les Innus n'ont pas aimé

1           ça puis ils ne voulaient pas... mais ils voulaient  
2           s'en aller de là, mais ils devaient payer leur  
3           chambre, leur repas à l'extérieur, mais l'Innu qui  
4           avait été transféré, ils l'ont perdu. Lorsqu'il  
5           avait été... lorsqu'ils se sont informés où il  
6           devait... ils l'ont trouvé seulement lendemain  
7           après-midi. Il n'avait pas mangé pendant  
8           vingt-quatre (24) heures, pas bu pendant... c'est  
9           la première fois qu'il voyait la ville. Ça c'est  
10          une autre preuve que les services de santé se  
11          foutent carrément des Innus. Il avait faim. Il a  
12          été retrouvé à l'aéroport de Dorval. Il avait  
13          soif. Et là où il devait aller comme pension puis  
14          là, il n'y avait pas de services puis c'est tout le  
15          temps les Innus qui payaient les... là j'ai demandé  
16          ses reçus, « Donne-moi ça, je vais aller voir la  
17          responsable là-bas ».

18                 Donc je suis parti. Je me suis présenté  
19                 là-bas pour aller voir sur... constater sur place.  
20                 Des fois... des fois, par la colère, ils peuvent  
21                 dire d'autres choses, mais c'était une madame  
22                 Racette qui était responsable puis là, je l'ai  
23                 rencontrée puis elle était très heureuse de me  
24                 rencontrer parce qu'elle était chef, puis j'ai  
25                 rentré dans une chambre puis là, il y avait des

1 culottes, des pantalons. Là, j'ai redescendu de  
2 là. J'ai dit « ça ne marche pas, je ne pourrai pas  
3 dormir ici, je ne suis pas à l'aise ici, je n'aime  
4 pas ça ». J'ai été me coucher à l'hôtel.

5 Le lendemain, je suis allé chercher la  
6 responsable sur un centre... et c'est une personne  
7 qui était... qui était fière d'elle-même. Elle me  
8 pose la question puis là, il y avait... il y avait  
9 une personne qui voulait m'empêcher d'aller plus  
10 loin. J'ai dit « je suis un chef, moi ». J'ai été  
11 voir la directrice. J'ai dit « qu'est-ce qui se  
12 passe ici avec nos malades? », puis là j'ai dit, il  
13 y a des malades ici, puis il n'y a pas juste ça,  
14 c'est aussi une place de rencontre pour les  
15 prostituées puis nos malades vont dormir là ».

16 Puis là... mais je ne savais pas que  
17 l'infirmière était associée avec le proxénète puis  
18 ils envoyaient les malades innus, là. Ça c'est  
19 encore un autre manque de respect par rapport aux  
20 Innus. Ça, ça te fait mal quand tu vois des  
21 situations comme ça.

22 Puis là, quand ils prennent des taxis, j'ai  
23 aussi... les taxis ne sont pas payés, puis j'ai  
24 tout fait part des doléances, puis là j'ai dit que  
25 je m'en vais à Ottawa. Je lui ai dit que nous, on

1 va reprendre l'argent qui serait pour ça, pour  
2 s'occuper des malades innus et autres. C'est là  
3 que ça a commencé. Là il m'a demandé mon... il m'a  
4 demandé mes billets d'avion. J'ai dit « je vais  
5 tout te payer ton hôtel, je vais tout te payer,  
6 j'ai dit... j'ai dit, tu vas rembourser les gens  
7 pour... »...

8 C'est des situations comme ça trop souvent.  
9 Ça arrive. Ça ne paraît pas beaucoup, mais il y en  
10 a qui remarquent ça. Une chance que la personne  
11 m'avait mentionné il y avait du va-et-vient, des  
12 hommes, des femmes, puis les gens ont peur quand  
13 ils dorment là. Ils ne sont pas en sécurité. Ça  
14 c'est toutes des situations qui sont arrivées par  
15 après, l'Innu qui a été oublié à l'aéroport.

16 Mais depuis que les Innus ont pris ça en  
17 charge c'est moins pire, mais il y a toujours des  
18 choses à régler sur le comportement des employés  
19 par rapport aux patients. Ils sont trop près des  
20 directives des gouvernements. Il faut tout le  
21 temps suivre les directives des gouvernements. Par  
22 exemple les portions de nourriture. Il y avait un  
23 Innu qui faisait de la dialyse puis il m'a  
24 mentionné... - c'est des gens de Schefferville - il  
25 m'a dit qu'il y avait des Innus qui restaient dans

1           une place qu'il y avait beaucoup de rats, puis  
2           c'est délabré. L'Innu fait pitié. Lui c'est un  
3           monsieur qui reçoit des traitements de dialyse.  
4           Encore une fois, j'ai été à la Santé puis là, il y  
5           avait un autre dirigeant. Il m'a dit « prends-lui  
6           un appartement propre puis tout ce qu'il lui faut  
7           pour s'occuper, puis je vais augmenter son  
8           bien-être par rapport à sa maladie »; parce qu'il  
9           faut que la personne mange bien.

10           Et lorsqu'on regarde la situation actuelle, je  
11           pense... je ne peux pas remarquer tout ce que je  
12           vois, puis lorsqu'on voit toutes ces situations, ça  
13           me rend triste, parce qu'on engage un blanc qui  
14           vient de Montréal ou de Québec, il va aller  
15           travailler à Schefferville, ce qu'il gagne... ce  
16           qu'il gagne à Montréal, c'est pratiquement le  
17           double à Schefferville. Ils ont tout. Tout est  
18           fourni. Et l'Innu qui est sur le bien-être...  
19           Juste un exemple, regardez, le poulet coûte six  
20           piastres (6 \$) ici. À Schefferville, le même  
21           poulet vaut vingt-quatre piastres (24 \$) et déjà il  
22           y a des bibittes. Ça fait tellement longtemps que  
23           le poulet est là.

24           La personne qui est assistée au Québec a tout  
25           le temps des réductions dans les magasins à Québec,

1           mais ils reçoivent le même montant que celui-là qui  
2           reste à Schefferville. C'est sûr que les gens vont  
3           avoir de la misère avec cette vie. Ils vont même  
4           jusqu'à se suicider. Ça ne me surprend pas.

5           Lorsque... d'aussi loin que je me souviens,  
6           je n'avais jamais entendu parler de suicide ou quoi  
7           que ce soit. Jamais. Mais aujourd'hui, avec tous  
8           ces problèmes qu'on a, les problèmes sociaux, etc.,  
9           c'est des choses qui arrivent trop fréquemment.

10          Lorsque je me base sur le blanc qui va  
11          travailler à Schefferville, il est très bien... il  
12          est... la maison est fournie, le transport, tout.  
13          L'Innu qui est... qui est dans la misère parce  
14          qu'il reçoit le B.S. à Schefferville.

15          À Montréal, ils ont le transport en commun.  
16          Mais à Schefferville, il n'y en a pas. Très  
17          difficile côté transport. Puis je suis surpris des  
18          fois, de comment ils peuvent vivre avec le coût de  
19          tous les aliments là-bas. Je pense qu'il faudrait  
20          trouver une façon, regarder la situation comme les  
21          blancs le font. Si une personne est à Québec, s'il  
22          travaille à Québec, si lui, il a travaillé à  
23          Schefferville, on voit tout... c'est différent.  
24          Mais l'Innu ne voit pas la misère qu'il vit.

25          J'ai des enfants qui vivent à Québec depuis

1 (inaudible). Il y a trois (3) places qui vendent  
2 des banques alimentaires pendant une semaine.

3 À Schefferville, il n'y en a pas de banque  
4 alimentaire, puis d'un autre côté, on a interdit de  
5 tuer du caribou pour qu'ils les mangent. Qu'est-ce  
6 que vous voulez qu'ils fassent? Ça c'est une autre  
7 chose que j'ai remarquée concernant la santé, la  
8 sécurité publique aussi. Tous les traitements que  
9 subissent les Innus dans le travail, toutes les  
10 injustices. Même encore aujourd'hui, il y en a  
11 beaucoup. Et comme me l'avait mentionné l'ex-maire  
12 Dion... il m'avait dit qu'il n'y avait pas de  
13 discrimination. J'avais été le voir à l'hôtel de  
14 ville, j'ai dit « je vais faire le tour de ton  
15 bureau, combien d'Innus qui travaillent ici? »  
16 (Inaudible) pour que je puisse constater.

17 Il a dit non, parce qu'il n'y avait pas un  
18 Innu qui travaillait à la Ville de Sept-Îles.

19 Je l'ai invité dans ma communauté. « Je vais  
20 te montrer comment il y a de blancs qui travaillent  
21 pour nous autres. Tu vois, est-ce que tu vois la  
22 différence? » C'est là que j'ai de la misère, le  
23 désespoir, le traitement comme ça. Tu dis qu'il  
24 n'y a pas de racisme, mais il faudrait que tu le  
25 montres aussi. Tu dis que tu as un fils... ton



1            fils, il travaille pour nous autres. C'est un  
2            avocat. Puis j'ai mentionné ça. Je trouve  
3            difficile des fois, quand je pense à... mais ça, il  
4            y a beaucoup de nos confrères innus qui suivent  
5            trop les directives gouvernement...  
6            gouvernementales. S'ils pouvaient se mettre à  
7            genou devant le gouvernement, ils le feraient. Ils  
8            ont été élevés comme ça. On a déjà eu un comptable  
9            agréé. Il m'a dit « Paul-Émile, ne te décourage  
10           jamais. Ne cédez jamais, soyez ensemble. C'est là  
11           qu'est votre force. Ensemble. Mais nous, les  
12           blancs, quand on n'a pas d'argent, on ne nous  
13           écoute pas. C'est notre force nous, les blancs,  
14           l'argent. Puis on va tout le temps être là tout  
15           seul pour se défendre, tandis que vous autres vous  
16           êtes ensemble pour vous défendre, puis s'il serait  
17           capable en tant que Montagnais, qui est  
18           porte-parole pour toute la nation, et je sais  
19           que... »...

20                    J'ai déjà travaillé avec tous les  
21                    gouvernements... le gouvernement aussi. Le  
22                    baromètre, c'est les gens d'Uashat, Mani-Utenam.  
23                    On les surveille parce que c'est là que tout a  
24                    commencé, la guerre de saumon puis les gens se sont  
25                    défendus, l'école aussi, la prise en charge

1           développement économique, pris en charge aussi. On  
2           parle aussi de nombreux contracteurs, les Innus.  
3           Je ne parle pas des Indiens en plastique. Je parle  
4           des contracteurs, des vrais Innus qui ont parti  
5           leur entreprise eux autres même. C'est ce que...  
6           c'est ce que m'avait mentionné le contracteur.  
7           C'est lui qui faisait tous mes documents.

8                   Des fois, lorsqu'il y avait une personne qui  
9           était décédée, l'embaumeur ne voulait pas donner le  
10          cercueil tant qu'il n'était pas payé en entiere,  
11          puis des fois, les gens venaient me voir lors d'un  
12          décès, puis moi je garantissais tout à l'embaumeur.  
13          Il y en a qui ont remboursé, il y en a qui ne l'ont  
14          pas fait. Ça c'est des choses qu'on a vécues.

15                   C'est pour ça que, quand je pense à nos  
16          parents qui s'est suicide, je fais le tour de la  
17          réserve, je me dis.. je regarde, je suis fier quand  
18          je vois toutes lumières. Tout est beau durant le  
19          temps des Fêtes. Les Innus ont tous des chars, des  
20          belles voitures, des camions. Mais avant ça, les  
21          Innus n'avaient pas de char.

22                   Je me souviens du pensionnat. Ils nous ont  
23          amenés à la plage et ils nous avaient embarqués  
24          dans un... dans des vans pour embarquer des  
25          cochons; il y a des trous sur les parois puis on

1           était à peu près une centaine dans ces vans. Ils  
2           les enferment là-dedans puis il faisait chaud  
3           là-dedans puis là, il y avait... (inaudible).

4           Là, en se retournant, on avait décidé de  
5           laisser ouvrir les portes pour ne pas avoir la  
6           nausée. Ça c'est tous des traitements que les gens  
7           ont vécus et connus. Je lui avais dit aux jeunes,  
8           quand je vois ce qui se passe aujourd'hui, je suis  
9           fier. Mais j'aurais encore beaucoup de choses à  
10          vous dire, mais je sais qu'il y a d'autres  
11          personnes qui ont des témoignages à faire, qui ont  
12          des choses importantes à venir vous dire sur ce  
13          qu'ils ont vu, de ce qu'ils savent.

14          Je vous remercie beaucoup. Je suis très  
15          heureux. Je suis très heureux d'avoir pu, après  
16          quatre cent cinquante (450) ans, d'avoir eu  
17          l'occasion de vous faire part du traitement qu'on a  
18          sur notre territoire, notre propriété. Merci  
19          beaucoup.

20          (Dialogue français inaudible)

21          **L'INTERPRÈTE :**

22                Neuf cent quarante-trois (943). Dix-neuf cent  
23                quarante-trois (1943). Le huit (8) septembre.

24          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

25                Vous nous avez précisé (inaudible) à titre de

1           conseiller, vous aviez vingt et un (21) ans, alors  
2           en mille neuf cent soixante-trois (1963), mille  
3           neuf cent soixante-quatre (1964)... (inaudible).

4           À titre de conseiller-chef (inaudible). Pour  
5           qu'on se comprenne bien, est-ce qu'il s'agit des  
6           événements pour lequel il y a eu une commission  
7           d'enquête qui s'est tenue ici à Sept-Îles? La  
8           Commission d'enquête Roberge?

9           **L'INTERPRÈTE :**

10           Si je me souviens bien, c'est de cette commission  
11           que je parle. J'ai vu deux (2) commissions ici.  
12           La première, on n'était pas invités.

13           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

14           Vous avez parlé de deux (2) autres événements  
15           (inaudible). Vous avez parlé du décès de suicide  
16           de votre fils. C'était Richard, ça, le dix-sept  
17           (17) janvier deux mille onze (2011)?

18           **L'INTERPRÈTE :**

19           C'est en janvier, mais les dates précises, je me...  
20           je ne me souviens pas, mais je pense que ça fait  
21           quatre (4) ans.

22           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

23           Et je terminerai concernant votre frère  
24           (inaudible).

25           **L'INTERPRÈTE :**

1           Oui.

2           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

3           Alors moi je n'aurai pas d'autres questions. Je  
4           veux juste préciser, pour les besoins de la  
5           Commission, que ces deux (2) derniers  
6           événements - le décès de Richard, décédé le  
7           dix-sept (17) janvier deux mille onze (2011), et le  
8           décès de Marius Fontaine décédé le vingt-six (26)  
9           août deux mille seize (2016) - sont documentés...  
10          ont été documentés par l'équipe de la Commission.  
11          On est en possession de toute la documentation en  
12          relation avec ça. Alors je voulais juste préciser  
13          pour les fins des travaux.

14          **LE COMMISSAIRE :**

15          Merci. Vous avez des questions, les autres  
16          procureurs?

17          **M<sup>e</sup> CHRISTIAN LEBLANC :**

18          Pas de question pour moi, Monsieur le Commissaire.

19          **M<sup>e</sup> RAINBOW MILLER :**

20          Moi j'aurais une question, Monsieur le Commissaire.  
21          Monsieur Fontaine, mon nom est Rainbow Miller. Je  
22          travaille pour Femmes autochtones du Québec. J'ai  
23          seulement une petite question pour vous concernant  
24          le décès de votre fils et de votre frère. Est-ce  
25          qu'il y a quelqu'un qui vous a contacté ou qui est

1           venu vous voir pour vous expliquer les conclusions  
2           de l'enquête ou les informations par exemple dans  
3           les rapports de coroner?

4           **L'INTERPRÈTE :**

5           Je pense qu'on n'a pas eu assez d'informations sur  
6           les événements qui se sont passés. C'est pour ça  
7           qu'aujourd'hui, j'ai eu de la visite d'un policier  
8           retraité, pour me poser des questions sur ce qui  
9           s'était passé dans le temps, s'il y a de quoi qui  
10          ne faisait pas mon affaire. Là j'ai mentionné que  
11          ce n'était pas une question d'argent, mais je lui  
12          ai mentionné aussi que si les choses avaient été  
13          faites comme elles devaient être faites, peut-être  
14          que ça ne serait pas arrivé, si les personnes  
15          concernées avaient fait leur travail.

16          J'ai eu la visite de cet enquêteur il y a  
17          deux-trois (2-3) mois. Je m'en souviens plus ou  
18          moins. C'est ce que je lui ai mentionné. C'est  
19          pour ça que ça va tout le temps... ça va être tout  
20          le temps à l'intérieur de moi. Je vais toujours  
21          penser à ça, penser... les choses n'ont pas été  
22          faites comme elles devaient être faites.

23          **M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE :**

24          (Inaudible) que le bureau des enquêtes  
25          indépendantes a enquêté le décès.

1

1           **L'INTERPRÈTE :**

2           La dernière fois que j'ai rencontré l'enquêteur, il  
3           m'a mentionné... il m'a dit qu'il n'était pas  
4           connecté avec le gouvernement. Il dit qu'il était  
5           indépendant. J'ai dit « c'est qui qui paye ça? »  
6           Il dit « c'est le gouvernement ». J'ai  
7           l'impression qu'il me prenait pour un fou de la  
8           manière qu'il me disait des choses. Il dit « je ne  
9           suis pas connecté directement, mais notre paye  
10          vient du gouvernement ». C'est-tu correct?

11          **M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE :**

12          Lorsque la décision de ne pas porter (Inaudible).

13          **L'INTERPRÈTE :**

14          Ça devait être moi qu'ils devaient informer. Mais  
15          absent... j'étais absent lorsque le téléphone a  
16          sonné et ils ont informé mon frère ou ma sœur, puis  
17          c'est lui qui m'a informé de la situation.

18          **LE COMMISSAIRE :**

19          (Inaudible). Me Boucher, avez-vous des questions?

20          **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

21          Pas de question, Monsieur le Commissaire.

22          **LE COMMISSAIRE :**

23          Des choses à ajouter, Monsieur Fontaine?

24          **L'INTERPRÈTE :**

25          J'aurais encore beaucoup de choses à parler, mais



1           il y a d'autres personnes qui veulent s'exprimer  
2           aussi, mais j'aurais encore eu beaucoup de choses à  
3           dire sur la vision des Innus, comment on voit les  
4           choses, mes espérances à moi. C'est rien que ça.

5           **LE COMMISSAIRE :**

6           Alors je voudrais vous remercier d'avoir accepté de  
7           partager avec nous une expérience de votre vie.  
8           Vous avez raconté plusieurs événements. Je  
9           comprends qu'il y en aurait beaucoup d'autres.  
10          Vous avez conté des choses tragiques, des choses  
11          tristes, des choses qui marquent et je comprends  
12          que vous aimeriez que les choses changent, qu'il y  
13          ait de l'amélioration, qu'il y ait du respect,  
14          qu'il y ait des... une relation qui est harmonieuse  
15          entre les Innus et les Autochtones en général et  
16          les services publics qui sont concernés par  
17          l'enquête. C'est ce que je comprends. Que ce soit  
18          la santé, la police, la justice, les services  
19          sociaux, qu'il y ait un respect. Vous avez raconté  
20          des événements de votre vie, des choses dont vous  
21          avez eu connaissance il y a plusieurs années, mais  
22          d'autres, plus récentes, qui dénotent des  
23          difficultés dans les relations et vous souhaitez  
24          que ça change. C'est ce que je comprends.

25

1       **L'INTERPRÈTE :**

2           Moi, ce que j'espère, l'Innu doit lui-même gérer  
3           son système de justice, qu'il ne soit rien imposé  
4           de... que les Innus aient tous les services entre  
5           leurs mains, qu'il y ait des juges autochtones qui,  
6           des fois aussi, qu'il y a des jurés, qu'il... des  
7           Innus soient pris dans les jurys aussi. Tout ce  
8           qui est comme direction concernant le territoire,  
9           il faut maintenant que ça soit les Innus qui soient  
10          impliqués beaucoup plus, que les gens aient accès  
11          au territoire, mais que les Innus soient...  
12          puissent aider les gens, qu'on ne tombe dans le  
13          système qui est en place. La minute qu'un blanc a  
14          un semblant de propriété, il y a déjà une barrière.  
15          Ce n'est pas comme ça que je vois les choses.

16                 Si nous on est en avant de ça, qu'on n'empêche  
17                 personne de... ce n'est pas comme ça qu'on voit les  
18                 choses. Les gens aient accès partout, au moins que  
19                 les Innus soient informés. Comme mon fils est tout  
20                 le temps sur le territoire puis il y a un blanc qui  
21                 l'a menacé de mort s'il continuait à être sur le...

22                 Il ne devrait plus y avoir de situations comme  
23                 ça. Puis je suis très heureux que vous ayiez pris  
24                 le temps de m'écouter. Je pense, une fois que tout  
25                 sera terminé, que ce rapport il fera terminer sur

1           cette commission d'enquête, puis encore une fois  
2           que ça soit dans les archives.

3           Malheureusement, il y a eu trop souvent ce  
4           genre de situations dans des commissions. Au  
5           moins, qu'il y ait quelque chose, que ça bouge  
6           après cette commission d'enquête. On a déjà  
7           démontré qu'on est capables de prendre soin de nous  
8           autres. On a déjà... on est capables d'avoir nos  
9           hôpitaux, mais qu'on ait l'argent nécessaire pour  
10          qu'on puisse se gérer nous autres même, que ça soit  
11          les services policiers qu'on... les Innus ne sont  
12          pas habitués à être enfermés en prison. Ils  
13          deviennent frustrés puis ils deviennent violents.  
14          Il y aurait peut-être moyen de trouver une autre  
15          façon, sans nécessairement punir les personnes,  
16          mais de les ramener dans le droit chemin, que ce  
17          soit les... on devrait arrêter de mettre des gens  
18          dans des cages. Ça c'était un espoir que j'ai.

19          Lorsqu'une personne a fait quelque chose de  
20          mal, qu'il y ait une autre façon qu'il puisse  
21          retrouver sa fierté et réparer le tort qu'il a  
22          fait. C'est mon plus grand espoir. J'espère le  
23          voir. Je sais aussi que ça va prendre du temps,  
24          mais durant le temps que je suis encore sur cette  
25          terre malgré que je ne suis pas très en santé,

1 j'espère voir la fin de ça. Je le mentionne  
2 souvent à mes enfants: « soyez pacifiques, parlez  
3 calmement aux personnes qui ne veulent pas vous  
4 comprendre, pour qu'on puisse vivre ensemble la  
5 paix et l'harmonie ».

6 Moi je suis fier d'un de mes petits-enfants.  
7 Il est capitaine sur un bateau, avec un de ses  
8 frères. Il y a un autre de mes petits-enfants, il  
9 est assistant chez Walmart, puis il y a d'autres  
10 enfants aussi qui... je suis fier quand je vois ça.

11 J'ai une de mes nièces qui conduit de la  
12 machinerie lourde. Je suis fier de la voir. Mais  
13 une fois rendu à l'extérieur de la communauté...  
14 mais ça commence tranquillement la confiance par  
15 rapport aux Innus... parce que de la manière que je  
16 prends ça, il y a un nuage. Il y avait tout le  
17 temps des nuages. On était tout le temps ça. On  
18 ne voyait jamais le soleil.

19 Maintenant, on commence à avoir le début de  
20 rayon de soleil. (Inaudible) évalué a (inaudible),  
21 le soleil qu'on voit à travers ce nuage gris. On  
22 peut voir plus de soleil pour éviter des suicides  
23 et autres choses. J'espère que tu vas parler assez  
24 fort, lorsque tu vas faire ton rapport à ton boss,  
25 que tu sois entendu partout et que tu puisses

1           amener nos espoirs un peu plus loin. Je te  
2           remercie de m'avoir écouté et je pense lorsqu'on a  
3           discuté un peu tout à l'heure, je pense que tu vas  
4           être capable de faire quelque chose pour qu'on  
5           puisse aller plus loin avec nos espoirs. Merci.

6           **LE COMMISSAIRE :**

7           Monsieur Fontaine, c'est... j'espère moi aussi, et  
8           toute l'équipe de la Commission. Nous avons un  
9           groupe de personnes qui sont engagées et qui  
10          souhaitent comme vous d'avoir un beau soleil  
11          radieux comme on a aujourd'hui, que ça soit à la  
12          grandeur, le soleil. On l'espère.

13                 Et quant à nous, on va faire notre possible.  
14          Évidemment, je n'ai pas de *boss*. On est  
15          indépendant. Mais on va faire des recommandations  
16          au gouvernement et aux autorités pour que les  
17          choses s'améliorent et on écoute. On est à  
18          l'époque d'écouter, pour essayer de comprendre ce  
19          qui se passe, d'essayer de voir ce que les gens  
20          souhaitent qui change, puis on va espérer aussi  
21          ensemble comme vous qu'on ait un beau soleil. Je  
22          vais en même temps suspendre. Vous avez un autre  
23          témoin Monsieur Crépeau, hein?

24          **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

25                 (Inaudible), mais monsieur Grégoire devrait être

1           là.

2           **LE COMMISSAIRE :**

3           O.K. Alors, on va suspendre une dizaine de  
4           minutes. Ça va vous suffire?

5           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

6           Oui.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Et ensuite on va poursuivre avec le prochain  
9           témoin. Merci encore.

10          **LA GREFFIÈRE :**

11          La commission suspend pour dix (10) minutes.

12          SUSPENSION

13          -----

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 M. Conrad Grégoire  
2 Assermenté

3 -----

4 **LA GREFFIÈRE :**

5 Merci.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, bonjour Monsieur Grégoire.

8 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 J'ai compris que c'était indiqué que vous alliez  
12 témoigner en Innu, la traduction, mais vous m'avez  
13 dit que vous préféreriez témoigner en français.  
14 Alors, on veut simplement vous dire, si vous  
15 souhaitez vous exprimer en Innu, vous pouvez le  
16 faire, il y a la traduction ; si vous souhaitez le  
17 faire en français, c'est à votre choix. Ça va?

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 Merci. Alors bonjour Monsieur Grégoire. Monsieur  
20 Grégoire, peut-être nous expliquer un petit peu,  
21 vous allez nous parler tout à l'heure de  
22 l'événement qui s'est produit ici à... à Uashat le  
23 vingt-sept (27) octobre deux mille seize (2016).  
24 Je vous laisse le conter, qu'est-ce qui s'est passé  
25 cette journée-là, puis contez-nous l'histoire

1            jusqu'à la fin.

2            **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

3            Oui, cette soirée, j'ai installé... installé chez  
4            une de mes amies de femme, et puis je suis allé là  
5            vers dix heures (10 h) le soir, vingt-deux heures  
6            (22 h), j'ai rentré puis j'ai jasé, on a placoté,  
7            puis on a regardé de... regardé la TV. Mais  
8            rendu... rendu à deux heures (2 h) du matin, j'ai  
9            décidé de... de retourner à... chez moi.

10          **Me PAUL CRÉPEAU :**

11          On va juste faire monter peut-être le volume,  
12          Monsieur, est-ce qu'on peut mettre du volume pour  
13          que...? OK. Alors, le vingt-sept (27) octobre,  
14          vous êtes allé chez une amie, vous passez une  
15          partie de la soirée?

16          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

17          Oui.

18          **Me PAUL CRÉPEAU :**

19          Vous regardez des films, tout ça, et puis vous  
20          dites vers quelle heure à peu près?

21          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

22          Je suis sorti de là?

23          **Me PAUL CRÉPEAU :**

24          Oui?

25          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**



1           Vers deux heures (2 h) du matin.

2           **Me PAUL CRÉPEAU :**

3           OK. Et qu'est-ce qui se passe en sortant?

4           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

5           En sortant, il y a... dans le... dans le parc...

6           **Me PAUL CRÉPEAU :**

7           Je suis pas certain, est-ce qu'on entend dans la  
8           salle? C'est parce que le son est vraiment pas  
9           fort. Est-ce qu'on peut mettre du volume?

10          **UN INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

11          (Inaudible) dans la salle.

12          **Me PAUL CRÉPEAU :**

13          Ok. On va mettre des écouteurs là parce qu'on vous  
14          entend moins bien.

15          **LE COMMISSAIRE :**

16          Oui, dans le fond, je suggère aux gens de prendre  
17          les écouteurs, ça va, on entend bien.

18          **Me PAUL CRÉPEAU :**

19          OK. On va vous entendre.

20          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

21          OK. C'est ça, puis quand je suis sorti de chez  
22          madame, je suis allé chercher mon vélo qui était  
23          dans... dans son parking.

24          **Me PAUL CRÉPEAU :**

25          En arrière de la maison?

1 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

2 Sur le côté.

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Sur le côté?

5 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

6 Oui.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Deux heures (2 h) du matin?

9 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

10 Oui.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 Qu'est-ce qu'il y a comme lumière dehors?

13 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

14 Mais... le parking, il était pas... il n'y avait  
15 pas de lumière.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Pas de lumière. OK.

18 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

19 Puis là, je suis allé... j'avais entendu du bruit,

20 justement dans... d'où est-ce que j'avais...

21 j'avais mis mon... mon vélo. Puis à un moment

22 donné, j'ai vu un ombrage, puis là je savais là,

23 qu'il y avait... qu'il y avait quelqu'un là. Et

24 puis, la personne, j'ai vu son ombre, mais elle se

25 dirigeait vers... vers moi, et là j'ai... j'ai...

1           en langue Innu "c'est qui?" Puis, bien, il ne m'a  
2           pas répondu. Bien, il s'avançait, il s'avançait,  
3           puis à trois ou quatre pieds là, de moi là, je l'ai  
4           poussé.

5           **Me PAUL CRÉPEAU :**

6           Pourquoi? Pourquoi vous l'avez repoussé?

7           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

8           Bien, je ne savais pas à qui que j'avais affaire.

9           **Me PAUL CRÉPEAU :**

10          OK?

11          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

12          Puis il voulait pas... il voulait pas s'identifier,  
13          puis il parlait pas.

14          **Me PAUL CRÉPEAU :**

15          OK.

16          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

17          Eh bien, là il est tombé puis... puis je l'ai  
18          reconnu là, je l'ai reconnu.

19          **Me PAUL CRÉPEAU :**

20          Je vais juste vous poser une que... quand vous dites  
21          vous l'avez reconnu, est-ce que vous étiez capable  
22          à ce moment-là de dire c'est telle personne, de  
23          mettre un nom dessus, ou c'est juste quelqu'un que  
24          vous connaissiez?

25          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

1            Connu... connu de lui là.

2            **Me PAUL CRÉPEAU :**

3            Bon. Vous l'avez poussé, il est tombé à terre?

4            **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

5            Il est tombé à terre, oui.

6            **Me PAUL CRÉPEAU :**

7            Qu'est-ce qui arrive après?

8            **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

9            À un moment donné, il a commencé à crier, puis il  
10           s'est levé là, puis il dansait comme un... il  
11           dandinait comme un boxeur, fait que... puis il  
12           faisait face contre moi là, puis moi j'ai pas  
13           bronché. Puis là, après ça, il a commencé à crier,  
14           puis "bon, OK, je reviendrai plus jamais" - en  
15           parlant de notre communauté. Puis il est parti.  
16           Il est parti en... en voiture.

17           **Me PAUL CRÉPEAU :**

18           Où est-ce qu'elle était cette voiture-là, l'avez-  
19           vous vue avant?

20           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

21           Non.

22           **Me PAUL CRÉPEAU :**

23           OK. Il est reparti?

24           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

25           Oui, il est parti puis... oui, bon, le contact que

1 j'ai eu avec ce... moi je dirais de quinze (15),  
2 vingt (20) secondes avec le monsieur là.

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Oui?

5 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

6 Et puis, bon, bien après ça, moi je suis parti chez  
7 nous. Deux jours plus tard, je reviens voir... la  
8 madame où est-ce que... où est-ce que j'avais passé  
9 la soirée.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 Oui, votre amie là?

12 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

13 Oui.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 Oui?

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Puis là, elle me demande qu'est-ce qui s'est...  
18 c'est quoi qui s'était passé quand je suis sorti.  
19 Bien, je lui conte ça là, qu'est-ce  
20 que... qu'est-ce que c'est... il est arrivé.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 Est-ce qu'elle vous dit pourquoi qu'elle vous pose  
23 ces questions-là?

24 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

25 Non non, elle m'a seulement expliqué là que les

1           policiers sont en... sont venus la voir le matin,  
2           puis les policiers ils lui ont demandé c'est qui  
3           qui avait sorti d'ici dans les deux heures (2 h)?  
4           Puis, la madame elle a dit bon, c'était moi là.

5           **Me PAUL CRÉPEAU :**

6           "Vous", ça c'est "Conrad Grégoire"?

7           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

8           Oui.

9           **Me PAUL CRÉPEAU :**

10          OK. Elle leur a dit c'est Conrad Grégoire qui est  
11          parti en pleine nuit?

12          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

13          Um-hum.

14          **Me PAUL CRÉPEAU :**

15          OK. Puis elle vous a dit ça, cette dame-là, elle  
16          vous a dit qu'elle l'avait dit aux policiers?

17          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

18          Oui.

19          **Me PAUL CRÉPEAU :**

20          OK. Qu'est-ce qui arrive après ça?

21          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

22          Après ça, je reçois un... bien, c'est pas tout de  
23          suite là, je vous dirais au mois de janvier là, je  
24          reçois un... l'invitation pour contacter avec la  
25          secrétaire de... un bureau d'avocat.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 OK. Fait que là, attendez, ces événements-là, ça  
3 se passe en octobre, mois d'octobre là, ça a du bon  
4 sens cette date-là?

5 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

6 Oui.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Puis là, au mois de janvier, il y a le bureau  
9 d'avocat qui vous appelle?

10 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

11 Oui.

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 Puis qu'est-ce... est-ce que vous... à qui vous  
14 parlez, à un avocat ou à...?

15 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

16 À sa secrétaire.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Oui, puis qu'est-ce qu'elle vous dit cette  
19 secrétaire-là?

20 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

21 Bien, elle me demande bien *drette* là qu'est-ce qui  
22 s'était passé chez madame là.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 Dans la ruelle?

25 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

1           Oui.

2           **Me PAUL CRÉPEAU :**

3           Au mois d'octobre? OK.

4           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

5           Je lui ai dit c'est moi qui... c'est moi qui étais,  
6           je dis pas là, accusé, mais c'est moi qui étais là.

7           **Me PAUL CRÉPEAU :**

8           OK.

9           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

10          Bien là, la secrétaire elle dit... si je voulais  
11          aller témoigner pour... mon frère.

12          **Me PAUL CRÉPEAU :**

13          Là vous allez nous expliquer "témoigner pour votre  
14          frère"?

15          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

16          Oui.

17          **Me PAUL CRÉPEAU :**

18          Pourquoi témoigner... Votre frère, d'abord,  
19          comment il s'appelle?

20          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

21          Jean Francis.

22          **Me PAUL CRÉPEAU :**

23          Jean Francis. Est-ce qu'il a un surnom Jean  
24          Francis?

25          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**



1 Jeannot.

2 **Me PAUL CRÉPEAU :**

3 OK. Alors là, témoigner pour votre frère pourquoi?  
4 Qu'est-ce qu'il a votre frère?

5 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

6 Bien c'est... Moi, qu'est-ce que la secrétaire m'a  
7 expliqué là, c'est... c'est parce qu'il s'est fait  
8 arrêter, puis ils l'ont... ils l'ont fait passer  
9 pour moi.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 Quand vous dites "ils l'ont fait passer", il a été  
12 accusé pour l'événement qui s'est passé dans la  
13 ruelle, en arrière de chez la dame au mois  
14 d'octobre?

15 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

16 Exactement.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Alors, c'est Jeannot qui est accusé?

19 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

20 Oui.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 Puis là, c'est la secrétaire du bureau d'avocats  
23 qui vous dit ça?

24 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

25 Oui.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 Qu'est-ce que vous avez fait à partir de là?

3 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

4 Bien, ils m'ont... ils m'ont dit que le... je dois  
5 être au Palais de Justice à telle date là, que...?

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Oui?

8 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

9 ... qu'il allait passer, je pense, c'est au mois de  
10 février.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 Oui. Et vous êtes-vous rendu au Palais de Justice  
13 en question?

14 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

15 Oui oui, puis j'ai vu le monsieur quand je suis  
16 rentré au Palais de Justice.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Ça c'est... Quand vous dites "le monsieur", c'est  
19 de quel monsieur vous parlez?

20 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

21 Le monsieur que j'ai poussé là.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 OK. Fait que là, vous l'avez revu, il était là?

24 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

25 Oui.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 Qu'est-ce qui est arrivé dans les minutes après?

3 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

4 Bien, j'ai remarqué là, qu'il... qu'il m'avait...

5 il m'avait beaucoup regardé et moi, dans ce cas, je

6 pense qu'il devait... il devait se dire "mais, il

7 est pas supposé d'être en prison lui?" En parlant

8 de mon frère là.

9 **Me PAUL CRÉPEAU :**

10 Oui. Mais dites-nous ce qui s'est passé cette

11 journée-là au Palais de Justice?

12 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

13 Bien, c'est ça, puis moi j'étais allé témoigner

14 pour mon frère.

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 OK?

17 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

18 J'étais allé témoigner pour mon frère-là puis...

19 que j'étais...

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 Oui, puis qu'est-ce que vous avez dit au juge?

22 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

23 Bien le juge, qu'est-ce que j'ai dit? J'ai dit

24 c'était moi là, c'était pas mon frère qui...

25 puis...

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 OK?

3 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

4 Puis il était là. Il était là, puis il n'avait pas  
5 d'affaires avec ça.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Quand vous dites "il était là", il était...

8 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

9 Je veux dire en détention là.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 OK. Fait que vous avez dit ça au juge que c'est  
12 vous qui étiez là dans la ruelle, dans l'événement,  
13 c'est vous qui avez poussé le monsieur?

14 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

15 Oui.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Puis que... Quand on résume ça, qu'est-ce qui  
18 s'est passé après que vous ayez dit ça au juge?

19 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

20 Bien, c'est la version du Procureur de la Couronne,  
21 il s'est levé puis il m'a... il m'avait dit que  
22 c'était tout... c'est tout un scénario que j'avais  
23 fait là; que j'avais arrangé ça avec... moi puis  
24 avec mon frère pour le sortir de détention.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 OK.

2 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

3 Mais j'ai... je l'ai trouvé intimidant là, mais moi  
4 là, j'ai pas... il m'a pas plus... énervé que ça,  
5 oui.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Mais ça vous a intimidé un peu?

8 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

9 Oui.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 OK?

12 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

13 Intimidé, puis moi là... oui là, qu'est-ce qu'il  
14 voulait? Il voulait que... quand il parlait, il  
15 voulait que je répète qu'est-ce qu'il dit là.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Puis à la fin... à la fin de tout cet exercice-là,  
18 là, votre frère, il subissait le procès pour  
19 l'agression, vous avez dit "non, c'est moi qui l'a  
20 fait". Qu'est-ce qui est arrivé de l'accusation  
21 contre votre frère?

22 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

23 Bien, il a été acquitté.

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 OK.

1 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

2 Il a été acquitté.

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Pendant tout le temps entre l'événement ou au  
5 mois... ça s'est passé au mois d'octobre, puis le  
6 moment où il est passé... votre frère est passé à  
7 la Cour, quand vous dites là, si je vous dis c'est  
8 à peu... au mois de février deux mille dix-sept  
9 (2017), ça c'est à peu près quatre (4) mois après?

10 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

11 Um-hum.

12 **Me PAUL CRÉPEAU :**

13 L'avez-vous vu votre frère pendant ces quatre mois-  
14 là?

15 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

16 Non.

17 **Me PAUL CRÉPEAU :**

18 Lui avez-vous parlé?

19 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

20 Non.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 OK. Alors ça, ça s'est terminé comme ça, votre  
23 frère a été acquitté?

24 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

25 Oui.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 OK. Par la suite, est-ce que vous avez eu d'autres  
3 événements avec la police?

4 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

5 Oui, j'étais allé avec un de mes amis chez... chez  
6 Ultramar, on a rentré puis on a acheté une caisse  
7 de bière puis j'ai... mon ami m'a dit de... de  
8 tenir la caisse de bière, de l'amener dans sa  
9 voiture.

10 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

11 OK.

12 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

13 En sortant là, il y avait quelqu'un là, qui... il  
14 était debout là, puis il m'avait demandé une bière.  
15 J'ai dit que c'est pas à moi.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Quand vous dites "il y a quelqu'un", bien, je vous  
18 demande pas des noms, mais, est-ce que c'est un  
19 homme, une femme?

20 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

21 Une femme.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 C'est une femme d'à peu près quel âge, à peu près?

24 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

25 Une trentaine d'années là.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 OK. Elle vous demande une bière de la Caisse que  
3 vous transportez?

4 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

5 Oui.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Qu'est-ce qui se passe?

8 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

9 Bien là, à quelques rues là... quelqu'un que je  
10 voulais pas là, elle voulait comme... elle voulait  
11 me donner un coup de pied, mais je l'ai esquivé  
12 puis... elle voulait me donner un... un coup de  
13 poing. J'ai esquivé.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 OK?

16 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

17 Puis là, mon ami là, on est parti, on est parti  
18 chez eux là, puis je pense que pas longtemps après,  
19 j'ai porté une plainte contre la madame.

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 Vous avez porté une plainte à qui?

22 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

23 La madame-là qui...

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

25 Oui oui mais...



1 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

2 ... m'avait demandé une bière là?

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Oui, vous avez porté une plainte où, au poste de  
5 police?

6 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

7 À Gowiwani(?).

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Mais quand vous dites je suis pas certain, votre  
10 plainte, à qui vous auriez pu... vous vouliez vous  
11 plaindre de quoi, que la madame vous avait donné...  
12 avait essayé de vous donner un coup?

13 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

14 Oui.

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 Mais à qui vous avez porté cette plainte-là? Je  
17 vous demande pas le nom, mais est-ce que c'est à  
18 l'hôpital, est-ce que c'est à... dans un palais de  
19 justice ou c'est à un policier que vous avez porté  
20 la plainte?

21 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

22 Un policier.

23 **Me PAUL CRÉPEAU :**

24 À un policier?

25 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

1           Oui.

2           **Me PAUL CRÉPEAU :**

3           Bon. Fait que vous avez porté cette plainte-là?

4           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

5           Oui.

6           **Me PAUL CRÉPEAU :**

7           Je vous laisse continuer votre histoire?

8           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

9           Bon bien, c'est ça, deux semaines... deux semaines  
10          plus tard au même endroit, puis ça... le même... le  
11          même... la même affaire m'arrive là, c'est encore  
12          madame, puis à la même place, même endroit. Fait  
13          que là, je reporte un autre... une autre plainte  
14          une deuxième.

15          **Me PAUL CRÉPEAU :**

16          OK. Une deuxième fois?

17          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

18          Oui.

19          **Me PAUL CRÉPEAU :**

20          Des plaintes, savez-vous comment on appelle ça,  
21          comment vous accusez cette femme-là d'avoir tenté  
22          de vous frapper?

23          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

24          Oui.

25          **Me PAUL CRÉPEAU :**

1           OK. Fait que là, vous portez une plainte encore une  
2           fois à la police?

3           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

4           Elle m'a intimidé là, elle m'a intimidé aussi.  
5           Fait que là, le policier il prend ma plainte  
6           puis... bien là, trois semaines plus tard là, c'est  
7           encore... encore la même chose, mais ça s'est passé  
8           à... un autre endroit-là.

9           **Me PAUL CRÉPEAU :**

10          OK.

11          **Me PAUL CRÉPEAU :**

12          Là à partir de... j'avais demandé à... à la  
13          caissière à l'intérieur là... qu'elle appelle la  
14          police. Les policiers sont arrivés après... quinze  
15          (15) minutes après, puis... puis la madame, elle  
16          était pas loin là, fait que pas d'arrestation.  
17          J'ai dit "Je comprends pas là, je comprends pas  
18          pourquoi qu'elle soit pas arrêtée là, ça fait  
19          trois... ça va faire la troisième plainte, je dis là,  
20          que je fais là" puis... Puis, c'est là qu'il me  
21          dit que... il m'a annoncé le... un policier là m'a  
22          dit que le... "Je peux pas l'arrêter, il dit, c'est  
23          parce que les deux plaintes que t'as faites avant  
24          là, elles ont pas été acceptées... elles ont pas  
25          été acceptées là", puis là, bon bien là, je me dis

1 "ça me donne rien de faire une troisième plainte,  
2 j'ai dit, je vais pas faire une plainte pour rien".

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 OK. Quand il vous dit qu'elles sont pas acceptées,  
5 vos plaintes, est-ce qu'il vous dit par qui  
6 qu'elles sont pas acceptées, vos plaintes?

7 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

8 Mais je sais par qui, je veux dire quand je fais  
9 une plainte là, c'est... c'est le policier  
10 qui... qui écrit le rapport, puis après ça, il  
11 envoie ça au procureur de la Couronne, puis à  
12 partir de là, lui il regarde ça, puis c'est lui  
13 qui... qui prend la décision là.

14 **Me PAUL CRÉPEAU :**

15 OK. Ça c'est ce que vous comprenez du processus,  
16 ou est-ce que c'est ce qu'on vous a dit?  
17 J'essayais de savoir si le policier qui est venu la  
18 troisième fois là, la fois que la dame est là, est-  
19 ce qu'il vous dit qui qui accepte pas vos plaintes?

20 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

21 Oui, il m'a dit "c'est... c'est le procureur de la  
22 Couronne".

23 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

24 OK. Puis que là, il voulait pas prendre la  
25 troisième plainte?

1 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

2 Bien, je voulais pas la faire parce que ça n'a rien  
3 servi.

4 **Me PAUL CRÉPEAU :**

5 Qu'est-ce que vous comprenez de ça, vous?

6 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

7 Bien moi... excusez... moi, ce que je comprends de  
8 ça, c'est qu'il n'a pas du tout aimé que je vienne  
9 témoigner pour mon frère. Il n'a pas accepté son  
10 acquittement, puis c'est d'après ça que... après ça  
11 qu'il m'a fait en traitant... de pas traiter mais  
12 plaintes. Ça c'est rien que ça. Les deux  
13 premières fois-là, il y a... il y avait... il y  
14 avait deux caméras là, puis ce que... ces caméras-  
15 là, je pense qu'ils l'ont tout capté là qu'est-ce  
16 que... qui était... quand les deux fois ils sont  
17 arrivés puis... les policiers ont dit bon, bien,  
18 les... c'est... c'était pas clair là, c'est  
19 comme... Mais pourtant, la première plainte là,  
20 j'avais comme témoin mon... mon amie là, qui était  
21 avec moi là.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 Qui était avec vous, OK.

24 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

25 Oui, qui était avec moi, puis même... même avec un

1           témoin, il a rejeté ma plainte. Puis je peux vous  
2           dire une chose là, quand... pendant qu'il  
3           m'interro... contre-interrogeait là, il savait là  
4           que... qu'il... s'avait trompé là, il était assez  
5           intelligent là, pour savoir là, que ça se peut pas  
6           là que... Quand j'ai passé le contre-  
7           interrogatoire, j'ai... moi, tout dit qu'est-ce que  
8           j'avais à dire puis tout qu'est-ce qui s'est passé  
9           cette soirée-là.

10       **Me PAUL CRÉPEAU :**

11           Je pense qu'on a fait un peu le tour de cette  
12           histoire-là. Est-ce que vous avez d'autres détails  
13           que vous pouvez ou que vous voulez ajouter en  
14           relation avec ces deux événements-là, là, d'autres  
15           détails que vous voulez donner à Monsieur le  
16           commissaire?

17       **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

18           Non.

19       **Me PAUL CRÉPEAU :**

20           Ça fait le tour de l'histoire? Avant de laisser le  
21           témoin aux autres parties, Monsieur le Commissaire,  
22           je veux vous informer que nous avons évidemment,  
23           comme dans tous les cas, documenté et demandé à la  
24           police et au DPCP la documentation en relation avec  
25           chacun de ces événements-là.

1                   Moi j'ai plus d'autres questions pour le  
2                   témoin, on va laisser peut-être les autres avocats,  
3                   le cas échéant.

4                   **LE COMMISSAIRE :**

5                   Bon, moi j'aurais peut-être une question pour vous.  
6                   Vous disiez "mon frère était détenu" ; est-ce qu'il  
7                   était détenu ou simplement accusé?

8                   **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

9                   Il était accusé détenu.

10                  **LE COMMISSAIRE :**

11                  Ok. Oui, mais vous dites est-ce qu'il était  
12                  incarcéré, est-ce qu'il était en prison?

13                  **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

14                  Incarcéré, c'est ça.

15                  **Me PAUL CRÉPEAU :**

16                  Il était incarcéré pendant un certain temps, entre  
17                  les deux périodes ; c'est ça?

18                  **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

19                  Pendant que...

20                  **LE COMMISSAIRE :**

21                  Et mon autre question c'était, était-ce pour ça ou  
22                  pour autre chose?

23                  **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

24                  Pour ça.

25                  **LE COMMISSAIRE :**

1           Pour ça.

2           **Me PAUL CRÉPEAU :**

3           Pour un bris de conditions. Il avait été mis en  
4           liberté et par la suite, il y a eu un bris de  
5           conditions pour lequel il a été incarcéré jusqu'à  
6           son procès.

7           **LE COMMISSAIRE :**

8           Ok. Bon.

9           **Me PAUL CRÉPEAU :**

10          Je me permets de donner les réponses que j'ai au  
11          dossier de police là. Je pense que ça peut vous  
12          aider, Monsieur le Commissaire?

13          **LE COMMISSAIRE :**

14          C'est correct. Est-ce que vous avez des questions?

15          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

16          Non, Monsieur le Commissaire, merci.

17          **LE COMMISSAIRE :**

18          Non? Me Laganière?

19          **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

20          Oui, j'aurais quelques questions, si vous me  
21          permettez, simplement parce qu'on a appris des...  
22          des nouvelles choses qui apparaissaient pas au  
23          résumé du témoignage anticipé, donc je vais  
24          juste... ça va peut-être paraître un peu confus,  
25          mais j'aurais quelques questions. Vous avez...



1 Si vous me permettez.

2 Monsieur Grégoire, Maxime Laganière, je  
3 travaille pour le directeur des poursuites  
4 criminelles et pénales. Est-ce que vous préférez  
5 que je m'avance pour pas que vous ayez à vous... ça  
6 va aller? Vous apprenez que votre frère est arrêté  
7 pour cet événement-là combien de temps après  
8 l'événement?

9 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

10 Oui, j'ai pas... j'ai pas... j'avais pas de contact  
11 avec mon frère, puis on aurait eu un contact là, il  
12 aurait pas passé les quatre mois en détention, je  
13 l'aurais fait tout de suite, si... si on se serait  
14 contactés.

15 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

16 En fait, ma question donc, je comprends que vous  
17 avez appris qu'il était détenu lorsque la  
18 secrétaire de l'avocat vous appelle, c'est ça?

19 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

20 Je savais déjà que... qu'il était détenu, mais je  
21 pensais que... c'était pas pour ça là.

22 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

23 OK. Mais par rapport à cet événement-là, qu'il y a  
24 des accusations qui sont portées contre votre  
25 frère, vous l'apprenez au moment de l'appel de la

1           secrétaire?

2           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

3           Exactement, c'est ça.

4           **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

5           OK. Donc je comprends que les policiers vous ont  
6           jamais rencontré pour prendre une déclaration?

7           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

8           Non.

9           **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

10          OK. Les... le procureur de la Couronne, le seul  
11          dossier qu'il a, c'est la déclaration de la  
12          victime; c'est ça, dans son dossier? Avez-vous  
13          assisté au procès vous?

14          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

15          J'ai... juste le contre-interrogatoire là, après ça  
16          je suis parti.

17          **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

18          OK. La victime était présente au procès?

19          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

20          Oui.

21          **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

22          Elle a témoigné?

23          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

24          Oui. Il a passé après moi.

25          **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

1 Il a passé avant vous ou après vous?

2 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

3 Je pense c'est après... en tout cas, moi, quand  
4 j'ai passé là, je ne peux pas vous dire s'il avait  
5 déjà témoigné ou pas là.

6 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

7 Je comprends que la victime témoigne, elle  
8 identifie votre frère et à ce moment-là, le  
9 procureur de la Couronne, on va l'appeler comme ça,  
10 lui a pas votre version à ce moment-là, lui il  
11 entend cette version-là pour la première fois  
12 lorsque vous témoignez ; c'est ça?

13 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

14 Bien...

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Peut-être, Me Laganière, pour aider... Est-ce que  
17 c'est l'avocat de votre frère qui vous a demandé de  
18 venir témoigner ou l'avocat de la Couronne?

19 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

20 L'avocat de mon frère.

21 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

22 C'est lui ça?

23 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

24 Oui.

25 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

1            Quand vous dites que monsieur, vous l'avez vu dans  
2            la... au Palais de justice cette journée-là, puis  
3            ce que vous dites, c'est il avait de l'air à se  
4            dire... à vous avoir confondu avec votre frère ;  
5            c'est exact, c'est comme... c'est ça l'impression  
6            que vous aviez? Qu'est-ce qui vous a fait dire ça?

7            **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

8            Bien, il arrêta pas de me regarder, puis t'sais  
9            là, puis...

10           **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

11            C'est tout?

12           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

13            Oui.

14           **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

15            C'est ça qui vous fait dire qu'il vous a confondu?  
16            Est-ce qu'on vous l'a dit, qu'il vous a confondu  
17            avec votre frère?

18           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

19            Um-hum. Par après... c'est mon frère, c'est mon  
20            frère qui m'en a parlé là puis... il avait entendu  
21            de quoi là, comme... il aurait, il aurait dit à  
22            quelqu'un, je sais pas trop qui là, c'est... qu'il  
23            pensait que c'était moi là quand qu'il m'avait vu.

24           **Me PAUL CRÉPEAU :**

25            Ça, on vous l'a dit, ça c'est quelqu'un qui vous a

1 dit ça, qu'il vous avait confondu au Palais de  
2 justice?

3 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

4 C'est mon frère.

5 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

6 C'est votre frère qui vous l'a dit?

7 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

8 Oui.

9 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

10 OK. Si je vous dis que cette confusion-là ça a été  
11 porté à la connaissance du procureur de la  
12 Couronne, puis lui, il l'a dit à l'avocat de la  
13 défense, est-ce que ça, est-ce que vous êtes en  
14 mesure de pouvoir nous dire ça?

15 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

16 Je comprends pas.

17 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

18 L'avocat de la Couronne, il l'a dit à la défense  
19 que le témoin, il y avait une possibilité qu'il lui  
20 avait... il avait confondu les deux personnes?

21 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

22 Ça, je sais pas...

23 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

24 Ça vous savez pas?

25 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

1 Non.

2 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

3 Ok. L'événement il a eu lieu à deux heures (2h00)  
4 du matin?

5 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

6 Oui.

7 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

8 Ça c'est...?

9 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

10 Oui oui, approximatif là.

11 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

12 ... c'est la nuit, c'est pas aux petites heures du  
13 matin, assurément pas?

14 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

15 C'est pendant la nuit.

16 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

17 OK. Excellent, je vous remercie, j'aurais plus de  
18 questions pour vous.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Peut-être pour clarifier. Quand vous avez  
21 témoigné, vous, vous avez témoigné au procès?

22 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

23 Oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Maintenant, je comprends que vous avez pas été dans

1           la salle pour les autres témoins, vous avez pas  
2           entendu les autres témoins?

3           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

4           Non non.

5           **Me PAUL CRÉPEAU :**

6           Vous avez témoigné, vous avez été contre-interrogé  
7           par l'avocat de la Couronne, ensuite, vous êtes  
8           parti?

9           **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

10          Exactement.

11          **LE COMMISSAIRE :**

12          Et vous avez rien vu d'autre du procès que le bout  
13          où vous avez témoigné vous-même ; c'est ça, je  
14          comprends. OK. Me Boucher, vous avez des  
15          questions?

16          **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

17          En fait, je voudrais juste que vous confirmiez :  
18          c'était à quel corps de police que vous avez porté  
19          plainte?

20          **LE COMMISSAIRE :**

21          Je pense que c'était la Sûreté du Québec, une  
22          police autochtone?

23          **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

24          Ça se peut.

25          **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 (Inaudible ; micro fermé) la Police de la Uashat  
2 Mak Mani-Utenam.

3 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

4 Merci beaucoup.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Ça fait le tour?

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Oui, ça fait le tour du témoin.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Eh bien, M. Grégoire, je vais vous remercier, merci  
11 d'être venu témoigner avec nous. On va vous  
12 souhaiter que tout aille bien, que vous ayez pas  
13 d'autres... rencontres avec la police ou la  
14 justice. On va vous souhaiter beaucoup de bonheur.

15 **M. CONRAD GRÉGOIRE :**

16 Merci.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Merci beaucoup d'être venu. Alors on ajourne  
19 demain matin?

20 **LA GREFFIÈRE :**

21 Oui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 À quelle heure?

24 **LA GREFFIÈRE :**

25 Neuf heures trente (9h30).



1           **LE COMMISSAIRE :**

2                    Neuf heures trente (9h30), alors neuf heures trente  
3                    (9h30) demain matin.

4           **LA GREFFIÈRE :**

5                    Ajournement des audiences pour neuf heures trente  
6                    (9h30) le huit (8) mai.

7            -----

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25


1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23

Nous, soussignées, **Gabrielle Boyer, Gabrielle Clément et Laure Ella**, sténographes officielles, certifions que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique, le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et nous avons signé :

  
-----  
Gabrielle Boyer, s.o.

  
-----  
Gabrielle Clément, s.o.

  
-----  
Laure Henriette Ella, s.o.